

TABLE DES MATIÈRES

p. 2 Éditorial

p. 4 La reconstruction de Noisy-le-Sec

Benoît Pouvreau
Historien de l'architecture
Service du Patrimoine culturel, DCPSL
Conseil général de la Seine-Saint-Denis

p. 12 Les maisons expérimentales de Noisy-le-Sec

Hélène Caroux
Historienne de l'architecture
Service du Patrimoine Culturel DCPSL,
Conseil général de la Seine-Saint-Denis

p. 24 La cité de Merlan et le paysage

Gilles Debord,
Directeur du service Environnement
Yves Godard,
Service des Espaces verts

p. 28 Vivre à Merlan

Violaine Levavasseur
Service Documentation-Archives
Gaël Chartier
Service Communication

p. 38 La Fondation pour la Maison populaire et l'expérience de Guadalupe

Mario Trompowsky
PROURB - Programme de Doctorat
en Urbanisme de l'Université fédérale
de Rio de Janeiro

p. 48 Les règles d'urbanisme

Céline Septier, Aurélien Morin,
Service Urbanisme réglementaire

p. 52 « Matière à paysage »

Exposition proposée par La Galerie,
Centre d'art contemporain

p. 54 Inventaire des pavillons de la cité expérimentale de Merlan



LA CITÉ EXPÉRIMENTALE DE MERLAN

Noisy-le-Sec



VILLE DE NOISY-LE-SEC



**LA CITÉ
EXPÉRIMENTALE
DE MERLAN**

Noisy-le-Sec



.....
Inauguration de l'avenue du
Général-Leclerc, le 9 mai 1948.
Photo aérienne prise par André
Rainbeaud, journaliste reporter et
photographe, habitant de la cité
expérimentale © Collection Famille
Rainbeaud.
.....

Éditorial

L’édition 2008 des Journées du patrimoine à Noisy-le-Sec est consacrée à la cité expérimentale de Merlan. Cette cité, composée à l’origine de 56 pavillons (il n’en reste que 43 aujourd’hui), symbolise au lendemain de la Seconde Guerre mondiale une créativité architecturale et un projet novateur dans un contexte historique pourtant difficile.

Des prototypes de maisons préfabriquées ont été réalisés en vue d’assurer la reconstruction du pays et de proposer un habitat populaire et bon marché. Aujourd’hui, la cité est encore composée de rues aérées, de squares et d’une assez grande diversité d’arbres, correspondant aux préoccupations de l’époque en matière d’urbanisme et de paysage.

Les Journées du patrimoine coïncidant cette année avec la biennale Art Grandeur Nature à laquelle participe La Galerie, nous vous proposons une série de visites guidées consacrées à l’architecture et à l’art contemporain dans le quartier et dans la ville. La municipalité, par ce type d’événement, souhaite faire connaître et découvrir le patrimoine de la ville qui est notre bien commun à tous et rassemble l’ensemble des Noiséens.

Nous tenons à remercier nos partenaires – le CAUE 93, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, notre Conseiller général Gilles Garnier et leurs équipes – qui nous ont permis de vous proposer cette brochure et un programme très riche les 20 et 21 septembre.

À tous, nous souhaitons une belle découverte du patrimoine noiséen !

ALDA PEREIRA LEMAITRE
Maire de Noisy-le-Sec

CLAUDINE JOUBERT
Adjointe au Maire
Déléguée à la culture
et à l’éducation populaire



La reconstruction de Noisy-le-Sec

.....
FIG. 1.

La rue Jean-Jaurès au croisement
avec le boulevard de la
République, non loin de la gare, le
19 avril 1944 (AM de Noisy-le-Sec).
.....



FIG. 2.

Plan des « points de chute des bombes » : sont ici distingués les différents bombardements qu'a connus la ville, le plus important, mené par les Alliés le 18 avril 1944, mais aussi les bombes incendiaires lancées par les troupes allemandes à la Libération, le 26 août 1944 (AM de Noisy-le-Sec).

A l'automne 1945 s'achève le bilan des destructions sur le territoire national. Le débarquement en Normandie puis la bataille de France ont considérablement accru le nombre des ruines qui désormais se répartissent sur presque l'ensemble du pays. Plus de cinquante villes importantes ont été durement touchées dont une vingtaine à plus de 50 %. 460 000 immeubles ont été détruits et près de 2 millions ont été endommagés, soit 18 % du parc immobilier national. 22 000 kilomètres de voies ferrées sont hors service tout comme 115 gares, 11 500 ponts et 1 900 ouvrages d'art. Quatre millions de personnes sont totalement sinistrées et un million le sont partiellement¹.

Cet état des lieux est dressé par le tout nouveau ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) créé un an plus tôt, le 16 novembre 1944, et confié à

1. Voldman (Danièle), *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954 - Histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, 487 p.

**52**

Nom : SVENSKA TRAHUS
Adresse : 1 et 3 allée de la Libération
Construteur : Aktiebolaget Svenska Trahus
Matériau : bois
Nationalité : Suède
Type : jumelée
Construction : [novembre 1946]

**53**

Nom : SOCORA
Adresse : 71 avenue de Rosny
Architecte : Marcel BOUDIN
Construteur : Société Française de Constructions Rationnelles (SOCORA)
Matériau : bois, briques
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : novembre 1947 - octobre 1948
Démolition : date inconnue

**54**

Nom : NUTTAL
Adresse : 1 et 3 allée du Tchad
Construteur : H. ORRELL
Rowe Bo & Co Ltd
Matériau : pan de béton armé
Nationalité : Grande-Bretagne
Type : jumelée
Construction : dates précises inconnues

**55**

Nom : NORD FRANCE
Adresse : 6 allée du Tchad
Architecte : Claude CHARPENTIER
Construteur : Société Nord France d'Entreprises Générales et de Constructions en Béton Armé
Matériau : pan de béton armé
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : date du début inconnue
fin : juillet 1948

**56**

Nom : WOOLAWAY
Adresse : 2 et 4 allée du Tchad
Architecte : Bruce W. OLIVER
Construteur : Société Woolaway and Sons Ltd
Matériau : bois, pan de béton armé
Nationalité : Grande-Bretagne
Type : jumelée
Construction : septembre 1947 - juin 1948



FIG. 3.

Le bombardement du 18 avril avait pour objectif les très importantes infrastructures ferroviaires de Noisy-le-Sec (AM de Noisy-le-Sec, don de M. Puch).

FIG. 4.

L'ensemble de la commune a été touché, notamment la mairie et son extension de l'entre-deux-guerres (AM de Noisy-le-Sec, don de Mme Chalmandrier).

Raoul Dautry, nommé par le général De Gaulle². Ce ministère n'est qu'en partie une innovation, puisqu'en 1918 le ministère des Régions libérées avait été créé pour assurer la reconstruction des villes sinistrées. Cependant, une fois les travaux lancés, ce ministère a été rapidement dissout. À la Libération, l'ampleur des destructions permet difficilement d'envisager un ministère temporaire. Par ailleurs, celui-ci n'est pas créé ex nihilo. Le MRU s'appuie en effet sur les administrations créées par le régime de Vichy pour faire face aux destructions de mai/juin 1940 : le Commissariat technique à la Reconstruction immobilière, d'une part et la Délégation générale à l'Équipement national, d'autre part. Ces deux entités sont elles-mêmes héritières de missions partagées sous la III^e République par les ministères de l'Intérieur et des Travaux publics. Cette relative continuité de l'administration est volontairement maintenue par Dautry, avec l'aval du général De Gaulle.

2. Raoul Dautry (1880-1951), polytechnicien, ingénieur à la Compagnie des Chemins de fer du Nord puis directeur général des Chemins de fer de l'État. Ministre de l'Armement des gouvernements Daladier et Reynaud (1939-1940), il fait alors la connaissance de Charles De Gaulle. Baudouï (Rémi), *Raoul Dautry 1880-1951. Le technocrate de la République*, Paris, Balland, 1992, 396 p.

Les administrations créées par Vichy fusionnent donc au sein du MRU, l'épuration y est symbolique et l'appareil législatif mis au point par Vichy subit un « nettoyage », en donnant notamment plus de droits aux sinistrés.

Bien que plus faiblement marquée par les destructions, la région parisienne n'a pas été épargnée par le conflit. Ainsi 58 communes y sont déclarées sinistrées. Outre les usines, les infrastructures ferroviaires furent particulièrement visées par les Alliés. Si ces bombardements « à grande hauteur » ont souvent touché leurs cibles, ils ont également fait de nombreuses victimes.

À Noisy-le-Sec, ce sont près de 4 000 bombes qui s'abattent sur la ville et plus particulièrement sur le quartier de la gare, faisant le 18 avril 1944, 464 morts et 370 blessés [fig. 2]. La ville est à nouveau prise pour cible en août et octobre 1944. Elle est déclarée sinistrée le 5 août 1944, alors que la plupart de ses habitants l'ont quittée depuis le printemps. Selon les statistiques, entre 750 et 1300 immeubles sont totalement détruits sur 4 113 recensés en 1939 et 1500 sont partiellement endommagés. Plus d'un tiers de la population noiséenne est concerné [fig. 3 à 4].

De septembre 1944 à juillet 1945, l'étayage des immeubles endommagés ou la démolition des ruines menaçantes, le déblaiement comme le déminage sont notamment effectués par des prisonniers de guerre allemands [fig. 5 à 7]. L'aspect réglementaire et administratif de la reconstruction se met alors en place via



FIG. 5.

Dans les semaines qui suivent le bombardement, débute le déblaiement des maisons détruites (AM de Noisy-le-Sec, don de M. Garaud).



FIG. 6.

Si beaucoup de maisons endommagées sont détruites, provoquant la colère des sinistrés, de nombreux immeubles sont sauvés comme ici, au n° 19 du boulevard de la République où l'étayage permet la conservation malgré l'ampleur des dégâts (AM de Noisy-le-Sec).



FIG. 7.

Dans toute la France sinistrée, les prisonniers de guerre sont affectés à la reconstruction et notamment au dangereux déminage. Là, des Autrichiens contribuent à l'aménagement du stade Huvier, en contrebas du fort (AM de Noisy-le-Sec).

FIG. 8.

► La cité des baraquements provisoires située rue Jean-Jaurès (AM de Noisy-le-Sec).

la délégation départementale du MRU. Après avoir délimité le périmètre de reconstruction, îlot par îlot, il faut procéder au remembrement de chaque parcelle de façon à rénover le centre ville, trop dense et par endroit insalubre. Cette opération nécessite dès lors des zones de compensation, au nombre de quatre pour Noisy-le-Sec. Pour permettre le remembrement, une association syndicale est constituée réunissant tous les sinistrés propriétaires. Ces derniers rassemblent, par ailleurs, toutes les pièces leur permettant de prétendre à une indemnisation individuelle de leurs dommages de guerre (immobiliers mais aussi mobiliers) auprès du MRU. Après cette longue étape, les sinistrés doivent se regrouper en association syndicale de reconstruction. Parallèlement, au printemps 1945, se dressent les premières baraques provisoires, principalement destinées au logement des sinistrés. Elles abritent également des commerces et des services administratifs, dont ceux du MRU [fig. 8]. En septembre 1945, Noisy-le-Sec accueille le siège provisoire de la Fédération nationale des sinistrés qui a pour secrétaire général Henri Quatremaire. Résistant communiste, ce dernier préside le Comité local de libération de Noisy-le-Sec depuis le 26 août 1944 puis est élu maire en mai 1945³.

En décembre 1945, le projet de reconstruction de la ville mis au point par les services du MRU est pris en considération mais il ne sera complètement validé qu'en janvier 1948. Il s'appuie pour une grande part sur le plan d'aménagement de la ville conçu au tournant des années 1930 et approuvé juste avant la guerre par le Comité d'aménagement de la Région parisienne. Partiellement modifié, ce plan fait désormais figurer une zone de plus de 35 000 m² mise en déclaration d'utilité publique et d'urgence [fig. 9]. Cette zone spécifique est à la fois destinée à une cité expérimentale de maisons individuelles préfabriquées, dans le quartier de Merlan, et à un chantier

3. Henri Marcel Quatremaire (1899-1982), peintre en bâtiment, secrétaire de la section communiste de Noisy-le-Sec en 1938. Interné pendant la guerre, il s'évade, participe à la Résistance en zone Nord tout en soutenant la population noiséenne après les bombardements. Maire de 1945 à 1947, il le redevient de 1959 à 1965. Il était le père de Jacqueline, dactylographe, arrêtée en 1942 et morte en 1943 à Auschwitz. Maitron (Jean) [dir.], *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Éditions Ouvrières, 1997, CD-Rom.



expérimental situé près de la gare. Ce choix correspond à la volonté du ministre Raoul Dautry d'industrialiser le secteur du bâtiment en l'incitant à recourir à la préfabrication. Il s'avère en effet indispensable de moderniser les entreprises afin, d'une part, de les mettre au niveau européen et, d'autre part, de pallier au mieux la pénurie de matériaux, très forte durant ces premières années d'après-guerre. Pour ce faire, le ministre table sur les maisons individuelles mais aussi sur les immeubles collectifs. Si en 1947, la voie de la maison individuelle est confirmée par le concours national organisé par le MRU, la voie de l'immeuble collectif est assez rapidement privilégiée, principalement pour des raisons économiques. Par ailleurs,



FIG. 9. Le plan d'aménagement de Noisy-le-Sec établi à partir de 1945 reprend les travaux du plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension élaboré durant l'entre-deux-guerres et approuvé en juin 1939 (AM de Noisy-le-Sec).

le lancement à Noisy-le-Sec de deux chantiers expérimentaux permet au ministre d'offrir plus rapidement des logements aux sinistrés noiséens. En effet, la lenteur du traitement administratif des dossiers de dommages de guerre génère la grogne des sinistrés. Enfin, ces deux chantiers expérimentaux lui donnent la possibilité de satisfaire partiellement la demande des architectes modernes de participer à l'effort de reconstruction du pays. À l'instar de Le Corbusier, André Lurçat ou Marcel Lods sur d'autres projets, Paul Nelson, déjà nommé architecte de l'hôpital franco-américain de Saint-Lô, est le lauréat du concours du chantier expérimental de la gare. De même, à Merlan, la présence de Jean Prouvé, de Lionel Mirabaud et Jean Chemineau est représentative de cette ouverture faite aux partisans du modernisme [fig. 10 à 12]. Ce soutien à Nelson revêt probablement, par ailleurs, une dimension politique puisqu'il est communiste, comme

FIG. 10.

Le chantier expérimental de l'îlot 18 confié aux architectes P. Nelson, C. Sébillotte et R. Gilbert met en œuvre de la pierre prétaillée après l'abandon du procédé expérimental Aubat-Coignet (1947-1952) © MEEDAT, fonds «Reconstruire la France».

FIG. 11.

L'îlot 17 en chantier : ces «immeubles collectifs d'État» (ICE) sont conçus par l'architecte É. Crevel et son équipe (1946-1951) © MEEDAT, fonds «Reconstruire la France».

FIG. 12.

Vue générale de la cité expérimentale de Merlan © MEEDAT, fonds «Reconstruire la France».





FIG. 13.

« La Pierre Feuillère - Les Trois Bonnets » de l'Office public d'Habitation à bon marché de la Seine, réalisée par H. Bodecher, R. Genermont, J. Heulot et Y. Thibault (1955-1958)
© Service du Patrimoine culturel, Conseil général de la Seine-Saint-Denis.

le maire Henri Quatremaire⁴. Les ministres communistes de la Reconstruction et de l'Urbanisme, François Billoux et Charles Tillon, qui succèdent à Dautry, accordent à leur tour une attention particulière à la reconstruction de Noisy-le-Sec. Malgré cette sollicitude, renforcée par la proximité de Paris et le statut de la cité expérimentale de Merlan, véritable salon d'exposition permanente et laboratoire du MRU, la reconstruction de Noisy-le-Sec se fait aussi lentement qu'ailleurs. Ainsi le pont au-dessus des voies ferrées, crucial car il relie le Nord et le Sud de la ville, n'est inauguré que le 2 février 1952. De même, suite à une défaillance technique, l'îlot de la gare n'est livré qu'au cours de 1952 et la dernière maison de Merlan n'est habitable qu'en 1953. Les autres chantiers noiséens de reconstruction ne ferment qu'autour de 1955. Pour pallier ces retards, la construction prend le pas sur la reconstruction. En témoignent, par exemple, la cité-jardin du Londeau du Foyer noiséen livrée en 1951 ou, plus tardivement, la cité « La Pierre Feuillère - Les Trois Bonnets » de l'Office public d'Habitation à bon marché de la Seine, achevée en 1957-1958 [fig. 13].

Au début de la décennie 1960, les associations syndicales sont enfin dissoutes et la reconstruction de la ville s'achève. Toutefois les chantiers continuent car, réélu en 1959, Henri Quatremaire poursuit l'effort engagé en matière de rénovation urbaine dans le centre ville tandis que débutent les travaux préparatoires à la future autoroute A3, dont le tracé a été validé dans le projet d'aménagement de 1948.

BENOÎT POUVREAU

Historien de l'architecture
Service du Patrimoine culturel, DCP SL
Conseil général de la Seine-Saint-Denis

4. Paul Nelson (1895-1979). Diplômé de Princeton, il s'inscrit à l'école des Beaux-Arts en 1920 où il est élève d'Auguste Perret. En 1932 son projet de cité hospitalière de Lille est remarqué. Il rejoint les États-Unis en 1940 et préside l'association *France Forever* qui soutient la France libre. De retour en France, il organise l'exposition des techniques américaines de l'habitation et de l'urbanisme au Grand Palais en 1946 puis intègre comme conseiller le cabinet du ministre François Billoux.



Les maisons expérimentales de Noisy-le-Sec

FIG. 1.

Maison CIMAP 🏠 © MEEDDAT/
DICOM – fonds MRU – 1946,
photo x.

Au lendemain de la guerre, la France s'appuie sur la nécessaire reconstruction du pays pour mettre en œuvre une vaste politique de logement afin de combler le retard accumulé dans ce domaine depuis la fin du XIX^e siècle. Cette politique volontariste nécessite au préalable l'identification de procédés constructifs susceptibles d'être industrialisés ; elle implique que soit menée une réflexion sur la disposition des plans et la qualité des équipements. Pour cela, des chantiers d'expériences sont créés comme la cité de Merlan à Noisy-le-Sec prévue initialement pour accueillir 150 maisons¹. En définitive, seules 56 maisons prototypes seront édifiées dont 26 issues de pays étrangers (Angleterre, Canada, États-Unis, Finlande, Suède, Suisse). Le but de ce chantier qui démarre à l'automne 1945 est essentiellement technique puisqu'il vise à l'étude comparée de diverses formules de construction, d'organisation de l'espace et d'équipement. Ces maisons étaient destinées à des familles de condition modeste et réservées en priorité aux sinistrés.

Le site choisi par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) pour implanter l'ensemble de ces maisons se situe derrière l'ancien bourg de Merlan sur un terrain de 6,5 hectares composé de petites cultures maraîchères **[fig. 2]**. La forme urbaine qui fut adoptée pour

1. Voldman (Danièle), *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954 – Histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 310.



FIG. 2.
Plan des origines. *Reconstruction et Urbanisme*, n° 1, 1947.

cette cité tient à la fois compte de l'axe formé par l'avenue du Général-Leclerc nouvellement créée, de la conservation des quelques maisons épargnées par les bombardements (avenue de Rosny) et enfin de la place primordiale que le MRU souhaitait accorder aux espaces verts. La cité s'organise donc de part et d'autre d'une voie principale (avenue du Général-Leclerc) sur deux îlots composés de parcelles allant de 334 à 918 m², au centre desquelles furent aménagés deux squares [fig. 3]. Au même titre que les maisons qui y sont édifiées, cette cité se singularise par la qualité de son tracé et son accessibilité par plusieurs voies secondaires (allées du Canada, des Cottages, du Tchad...) [fig. 4].



FIG. 3. Plan d'implantation des maisons CIMAP 1, STUP 2, JEEP 4, DENNERY 5, MIRABAUD ET CHEMINEAU, Centre de Noisy-le-Sec, ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (AN).



FIG. 4. Vue aérienne vers 1952 (AD de la Seine-Saint-Denis).

Un centre de maisons préfabriquées

Les maisons qui furent construites répondaient toutes aux mêmes objectifs fixés par le MRU ; en particulier, les architectes eurent recours aux « matériaux et procédés nouveaux qui, à qualité égale avec la construction traditionnelle nécessitent le moins de matière première ou le moins d'énergie possible pour leur transformation »². Principale conséquence de la guerre, en France du moins, le manque de ressources comme le charbon et le bois entraîna celui du ciment, de la brique ou encore de l'acier.

Malgré tout, les constructeurs français proposèrent le plus souvent des procédés faisant appel à des matériaux lourds³ comme le béton (précontraint STUP⁴ 7, aggloméré COIGNET 8) ou associé à de la roche volcanique pour

2. Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitation et de la Construction, *Les chantiers d'expériences de Noisy-le-Sec*, 28 janvier 1947. AN 19771078 art. 1.

3. Contrairement aux Américains par exemple, cette préférence pour les matériaux lourds est en grande partie liée à la conception que se font les Français de la valeur d'habitabilité d'une construction en général et d'une maison en particulier et qui est déterminée par son caractère inaltérable et définitif.

4. À l'exception de « MRU » et « CSTB », les noms figurant en majuscules sont ceux qui furent donnés par le MRU aux maisons afin de pouvoir les distinguer et qui se référaient soit au nom du procédé, soit à celui du constructeur.

ses propriétés isolantes et de résistance au feu : procédé MARTIN ³⁴), la pierre naturelle prétaillée en carrière (GUTTON ⁴² [fig. 5], VEYRIER ²²) ou reconstituée (ARCADIA ²³, LEMAY ¹⁵) tandis que les États-Unis (ARMOR ⁴⁷ [fig. 6]), la Finlande (PUUTALO ²⁹), la Suède (SVENSKA TRAHUS ⁵²), la Suisse (STEBA ²⁴) privilégièrent le bois, matériau disponible en grande quantité et facilement transportable. Le recours à des modèles étrangers s'explique notamment par leur disponibilité en grand nombre. C'est ainsi que le modèle américain UK 100 (⁴⁹ et ⁵⁰) ne fut pas seulement implanté en deux exemplaires au sein de la cité expérimentale, mais fit partie d'une commande plus importante effectuée par le MRU afin d'en doter toutes les villes sinistrées.



FIG. 5.

Maison GUTTON ⁴², montage des parois extérieures © MEEDDAT/DICOM – fonds MRU – 1946 – photo x.



FIG. 6.

Maison ARMOR ⁴⁷
© Département de la Seine-Saint-Denis, photo H. Caroux.

D'autre part, dans l'objectif d'une industrialisation du bâtiment, une large place devait être faite à la préfabrication. Le manque de main d'œuvre, et plus particulièrement de main d'œuvre spécialisée, amena cependant le MRU à favoriser des procédés visant à la simplification de leur mise en œuvre comme la substitution du travail en usine par le travail sur place (éléments moulés directement sur le chantier). Les modèles français se définissent donc davantage par une préfabrication lourde dont les matières premières sont moins coûteuses et nécessitent moins d'usinage. Encadrements de baies, ossatures, murs porteurs ou parements se firent sous forme de dalles [fig. 7], de panneaux, de poteaux ou encore de blocs [fig. 8]⁵. À l'inverse, les maisons étrangères ont parfois fait appel à une préfabrication très poussée en usine comme la maison canadienne FAIRCRAFT ⁹ livrée en un seul bloc de douze tonnes, ou la maison AIROH ²⁰ composée de quatre morceaux préfabriqués dont l'assemblage ne nécessite qu'une heure [fig. 9 a et b].

5. Certaines maisons firent bien évidemment exception comme la maison édifée par Jean et Henri PROUVÉ ⁴⁰, que l'on retrouvera plus tard à Meudon, formée de deux portiques en acier, de panneaux vitrés et de panneaux en bois, la maison BRISSONNEAU ET LOTZ ¹⁷ composée d'une ossature en acier plié et de panneaux en caisson en acier ou encore la maison DENNERY ⁵.



FIG. 7.
Maison LEMAY 15 en cours d'édification
© MEEDDAT/DICOM – fonds MRU – 1947 photo x.

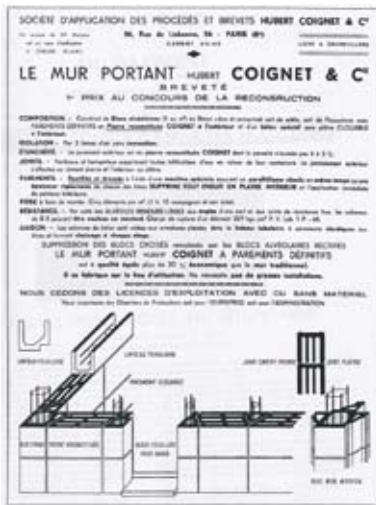


FIG. 8.
Le mur portant Hubert Coignet. *Cahiers du CSTB*,
n° 2, juil. 1948, p. XXXII.

La participation des pays étrangers à cette expérience s'inscrivait d'ailleurs dans ce processus, les recherches menées dans ce domaine par l'Angleterre et les États-Unis étant en matière de préfabrication totale plus avancées que les recherches françaises⁶.

Les modes d'assemblage étaient fonction des procédés mis en œuvre. Le procédé JEEP 4, par exemple, consistait à monter dans un premier temps les portiques en béton armé comprenant des poteaux et des fermes en éléments préfabriqués assemblés par un système de chevilles et clavettes, puis à faire glisser par assise les dalles de béton dans les cannelures des poteaux [fig. 10 a, b et c]. À l'inverse, le système utilisé pour la maison ARCADIA 23 se présentait sous la forme d'une ossature métallique légère constituée par la juxtaposition de cadres-échelles (modules) en tôle de fer plié, dont les différentes parties étaient ensuite assemblées par soudure, puis les cadres réunis entre eux par boulonnage. Le revêtement extérieur était formé par des dalles de béton bouchardé [fig. 11 a et b]. Plus simple enfin, le procédé DENNERY 5 visait à la mise en œuvre de parois composées d'une ossature en pans de bois et revêtues à l'extérieur de panneaux de métal embouti

[fig. 12]. L'assemblage des parois était ensuite obtenu par des pièces métalliques boulonnées. La durée d'édification pouvait varier d'une maison à l'autre puisqu'elle était liée à la capacité d'approvisionnement des matériaux, à la facilité de montage (une semaine seulement pour la maison AIROH 20) ou encore au niveau de mise au point des procédés (trois ans pour la maison MARTIN 34). Le manque de mise au point fut d'ailleurs à l'origine de la non-édification (hormis le soubassement) de la maison STUP 2 et de la démolition avant sa réception de la maison MIRABAUD ET CHEMINEAU [fig. 13] remplacée peu après par le modèle GRAMES 6.

6. D'ailleurs, quatre maisons américaines furent présentées avant leur installation à Noisy-Le-Sec lors de l'Exposition des techniques américaines de l'habitation et de l'urbanisme qui se tint au Grand Palais du 14 juin au 21 juillet 1946.



FIG. 9.
Maison AIROH 

a. préfabrication en usine, *The Airoh aluminium house*, [AN].

b. en cours de montage © MEEDDAT/
DICOM – fonds MRU – 1951, photo x.

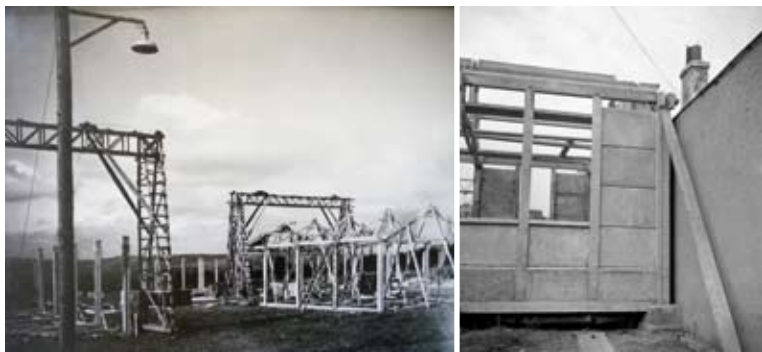


FIG. 10.
Maison JEEP 

a. édification de l'ossature en béton armé, [AN].

b. insertion des dalles de béton dans les
cannelures des poteaux, © MEEDDAT/
DICOM – fonds MRU – 1947, photo x.

c. maison édifiée, © [AN], photo Trampus.



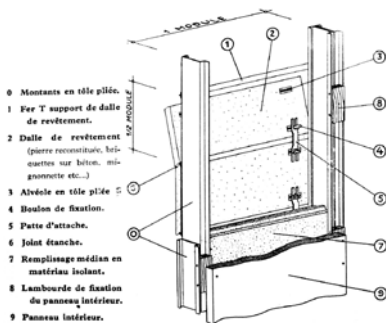


FIG. 11. a et b.

Maison ARCADIA ²³ :

détails du mur extérieur (à gauche), du bloc fenêtre et des panneaux d'ossature (à droite). Extrait de la brochure *Maisons Arcadia* éditée par le Groupement de constructeurs d'édifices préfabriqués (s.d.) (AN).

- 1 Encadrement en tôle pliée.
- 2 Persiennes métalliques.
- 3 Double vitrage.
- 4 Montant en tôle pliée.
- 5 Sablière supérieure.
- 6 Sablière inférieure.
- 7 Fer T support de dalle de revêtement.
- 8 Trou de clavetage.

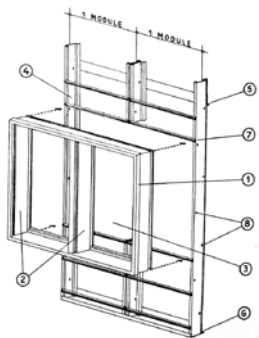


FIG. 12.

Maison DENNERY ⁵

conçue selon le procédé Isothermassonor
© MEEDDAT/DICOM – fonds
MRU – 1946 – photo x.



Cette cité se caractérise donc par la très grande diversité des matériaux et des modes d'assemblage, ce dont témoignent encore aujourd'hui les façades : revêtement en céramiques imitant la brique (CIMCAP ¹⁰ [fig. 14 a.]), murs autoporteurs en béton vibré formant également le parement fini en cailloux lavés (MOPIN ³ [fig. 14 b.]), ardoises en bois ou simple couche de ciment blanc teinté (INOTRO ³⁰). Enfin, si les maisons sont pour la plupart couronnées de toits à deux et quatre pentes et couverts de tuiles mécaniques, on trouve cependant quelques formes originales (CIMAP ¹) [fig. 1] et des matériaux de couverture innovants comme les tuiles en béton de ciment (WATES ³⁶), la tôle d'acier peinte (BRISSONNEAU ET LOTZ ¹⁷), ou encore la couverture en fibro-ciment peinte (PÉRISSIN ⁴¹ [fig. 15]).



FIG. 13.

Maison MIRABAUD ET
CHEMINEAU © MEEDDAT/
DICOM – fonds MRU – 1946,
photo x.



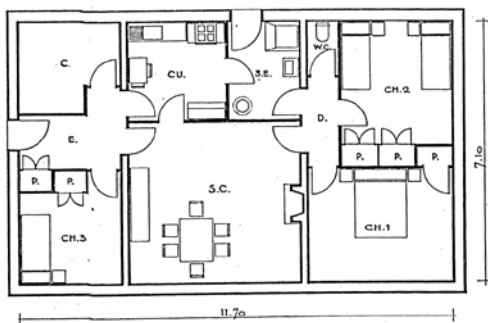
FIG. 14. a et b.

Maisons CIMCAP 10 (à
gauche) et MOPIN 3 (à
droite) : détails du revêtement
des façades extérieures
© Département de la Seine-
Saint-Denis, photo H. Caroux.

FIG. 15.

Détail du toit de la maison
PÉRISSIN 41 © Département
de la Seine-Saint-Denis,
photo H. Caroux.

MAISON INDIVIDUELLE C² - 4 PIÈCES
 PLAN EXEMPLE
 (CORRESPONDANT AUX MINIMA IMPOSÉS)



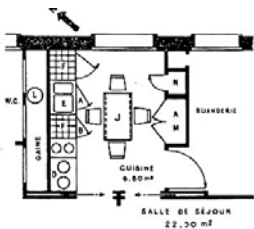
SURFACES	
S.C. Salle Commune	20 ^m
CH.1 Chambre Enfants	12 ^m
CH.2 Chambre Enfants	10 ^m
CH.3 Chambre Enfants	7 ^m 30
CU. Cuisine	7 ^m
S.E. Salle d'eau	5 ^m
W.C. Water-Closet	1 ^m 25
C. Cellier	6 ^m
E. Entrée	4 ^m 50
D. Dégoisement	2 ^m
P. Stacards	2 ^m 25
TOTAL 77 ^m 60	

FIG. 16.
 Plan indicatif et surfaces minimales imposées par le MRU pour une maison individuelle de quatre pièces (AN).



FIG. 17.
 Vue intérieure de la chambre située au 1^{er} étage de la maison SCHINDLER
 © MEEDDAT/DICOM - fonds MRU, photo x.

DISPOSITION DU PLAN
DE TRAVAIL EN LIGNE



- A. — Matériel de cuisine;
- B. — Denrées périssables;
- C. — Logement des déchets (emplacement non prévu);
- D. — Cuisinière à bouilleur (mixte charbon et gaz), deux fours 20 × 26 cm et un grill;
- E. — Évier en acier inoxydable (meuble 180 × 60 × 83 cm), deux bacs 40 × 34 × 15 cm et 24 × 34 × 15 cm avec deux égouttoirs;
- F. — Paillasses formées par les égouttoirs;
- G. — Réfrigérateur (néant);
- H. — Hotte (néant);
- J. — Table 100 × 60 cm - deux allonges 100 × 24 cm;
- L. — Ballons d'eau chaude (charbon, électricité);
- M. — Matériel de table;
- N. — Epicerie.

FIG. 18.


Plan de la cuisine de la maison COIGNET , Cahiers du CSTB, n° 67, oct. 1949. Le système de portes coulissantes permet un gain de place appréciable entre la cuisine et la salle de séjour sans pour autant gêner la personne occupée devant la cuisinière.



FIG. 19.

Lavabo et bac à douche combinés
© photo Chevojon (AN).

Des maisons familiales et confortables

Si l'objectif du MRU était d'expérimenter et de faire connaître des solutions nouvelles ou peu connues tant à l'étranger qu'en France et susceptibles de faire avancer la technique, il souhaitait également que soit améliorée la vie familiale. C'est pourquoi, alors qu'une certaine liberté fut laissée dans la distribution des pièces des maisons étrangères afin de donner quelques exemples des modes d'habitat à l'étranger, les programmes donnés aux architectes français devaient s'inspirer des directives fixées par le MRU (surface minimale, équipement et disposition des pièces [fig. 16]). C'est ainsi que sur les 67 logements répartis sur 56 maisons (45 individuelles et 11 doubles) dont le nombre moyen de pièces variait de trois à quatre, il ressort que la plupart des maisons françaises sont pourvues de deux entrées distinctes tandis que les surfaces des chambres sont souvent supérieures à celles des maisons étrangères (10 m² contre 8 m²) [fig. 17]. Quant aux cuisines, celles-ci devaient être le plus souvent en liaison directe avec la salle de séjour afin notamment de faciliter la surveillance des enfants. Elles étaient uniquement réservées à la préparation des repas, raison pour laquelle leur surface était limitée à 7 m² [fig. 18]. Pour autant, nombreuses furent les familles qui continuèrent à y prendre leur repas. L'équipement des cuisines comme des salles de bain constitua un élément à part entière de l'expérimentation. Le développement des cuisinières à gaz ou électriques, des réfrigérateurs et la généralisation des bacs à douche et baignoires [fig. 19] posait autant la question de l'aménagement de ces pièces que celle de l'évolution de ces équipements. Enfin, en prévision de la politique de logement que le MRU souhaitait mettre en œuvre, les maisons étaient équipées de chauffage aux combustibles (bois, charbon et coke, gaz, eau chaude) et aux dispositifs variés (air chaud pulsé ou par gravité, plancher chauffant...).

De l'expérimentation à l'exposition

Du début du chantier en septembre 1945 à la fin de l'année 1951, la cité fut à la fois un centre d'expérimentation (matériaux, procédés constructifs, équipements, chauffage) et un parc d'exposition [fig. 20]. Si l'étude technique et scientifique revenait au bureau de contrôle et au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), l'analyse sociale en revanche était plus largement le résultat d'enquêtes menées directement auprès des locataires et des visiteurs. Conformément au cahier des charges, les locataires s'étaient en effet engagés à laisser visiter leur maison. Ces visites visaient à recueillir les avis mais elles avaient également pour but de montrer les recherches menées en France. Le succès de cette cité fut considérable. Architectes, ingénieurs ou hauts fonctionnaires français comme étrangers [fig. 21 et 22] s'y rendirent et purent à



FIG. 20.
Exposition des maisons préfabriquées de Noisy-le-Sec : plan d'accès (AN).



FIG. 21.
Visite de la maison suédoise OMNIS © MEEDDAT/DICOM – fonds MRU - 1952, photo Salesse.

FIG. 22.
Itinéraires des visites organisées dans le cadre de journées d'études en France (15 au 23 mai 1951) effectuées par des Oberbürgermeister, Bürgermeister et hauts fonctionnaires du Land Rhénanie-Palatinat. La cité de Noisy-le-Sec est pour ces hauts fonctionnaires un site aussi incontournable que le château de Versailles, la cathédrale de Reims ou encore le mont Saint-Michel ! (AN).





FIG. 23. a et b.

Maison BALENCY ¹¹ avant et après modifications © photo Chevojon (AD de Seine-Saint-Denis) / © Conseil général de la Seine-Saint-Denis, photo H. Caroux.

FIG. 24.

Maison Prouvé ⁴⁰ vers 1984, photo M. Daumond. À l'exception du soubassement (en meulière) qui a été conservé, cette maison réalisée par Jean et Henri Prouvé a été détruite en 1984 © Collection J.-P. Daumond.

l'instar de ces élèves du lycée Fénélon se «*rendre compte, comme jamais nous n'en avons eu l'occasion auparavant, des progrès réalisés tant sur le plan architectural que sur le plan social*»⁷.

À notre connaissance aucun bilan complet n'a été réalisé de cette expérience. En revanche, il arriva que le CSTB rende compte au sein de ses *Cahiers* des résultats obtenus sur certains procédés, matériaux ou essais thermiques. Cependant, pour le MRU, plusieurs difficultés sont apparues : la durée initiale des chantiers fut allongée et la construction d'un seul prototype n'a pas rendu possible le calcul du prix de revient pour une réalisation en série. Au début des années 1980, date à partir de laquelle les maisons, jusqu'alors propriétés de l'État, furent vendues à leurs occupants, certaines furent profondément modifiées [fig. 23 a et b] et douze d'entre elles démolies⁸ [fig. 24]. Patrimoine unique en France et témoin privilégié de l'histoire des techniques et de la réflexion sur la maison individuelle, l'ensemble de la cité (squares, voirie et pavillons) a été protégé au titre des Monuments historiques en 2000.

HÉLÈNE CAROUX

Historienne de l'architecture
Service du Patrimoine culturel, DCPSL
Conseil général de la Seine-Saint-Denis

7. AN 19771078 art. 2.

8. Parmi elles figurent plusieurs maisons américaines et plus particulièrement le modèle UK 100 (49 et 50) (ossature bois, revêtement en carton pressé) ou encore la première maison à avoir été édifée (FAIRCRAFT 9, Canada).



La cité de Merlan et le paysage

.....
Vue de l'avenue du Général-Leclerc
(sophoras japonicas) © Ville de Noisy-
le-Sec, photo Albert Bourse.
.....

La cité de Merlan a comme particularité d'être verdoyante. Chaque pavillon possède un jardin entouré de haies arbustives composées essentiellement de troènes communs (*ligustrum ovalifolium*). Les arbres plantés à l'origine, et en particulier les fruitiers (pommiers, cerisiers...), ont peu à peu été remplacés par des arbres d'ornement.

En ce qui concerne l'ensemble du lotissement, deux essences prédominent : le sophora japonica et l'érable du Canada (*acer canadensis*). Les érables ont été plantés à l'époque de la réalisation des squares et des habitations, les sophoras un peu plus tard.

La cité de Merlan est séparée en deux secteurs par une voie départementale bordée d'arbres (l'avenue du Général-Leclerc). La première cité, celle du Canada, se trouve entre l'avenue du Général-Leclerc et l'avenue de Rosny. La deuxième, la cité de la Libération, se trouve à l'opposé ; elle est desservie par l'allée de la Libération et l'avenue du Général-Leclerc.

Chaque secteur a comme particularité de posséder un square enclavé dans la zone pavillonnaire. Chacun de ces jardins possède deux entrées opposées ; elles sont fermées la nuit et ouvertes le jour. L'essence qui domine dans le square du Canada est le sophora japonica ; en revanche, dans le square de la Libération c'est l'érable du Canada.

La zone arborée est donc pauvre en espèces. Par ailleurs, elle est victime d'un vieillissement prématuré. Les espèces choisies à l'époque, dites de « grand développement », ont été plantées trop serrées. La taille a longtemps été faite de manière traumatisante pour les arbres (les connaissances techniques se sont enrichies depuis). Les arbres ont subi des interventions au niveau du sol (mise en place de réseaux souterrains, travaux de voirie) qui ont endommagé les racines. Ils ont souffert également de dégradations liées au passage des camions, des cars, aux coups dans les troncs (stationnement des



.....
Aujourd'hui, nombreux sont les arbres
victimes de champignons ou de nécroses
© Ville de Noisy-le-Sec, photo Albert Bourse.
.....

véhicules), aux déchets stockés à leur pied (écoulement de jus divers). Aujourd'hui, nombreux sont les arbres victimes de champignons ou de nécroses (troncs creux).

Les arbres endommagés devront être remplacés par de nouvelles espèces, mieux adaptées aux contraintes de l'environnement. Les essences à petit développement seront privilégiées, comme le ginkgo biloba fastigié (10/12 mètres maximum, avec peu de tailles d'entretien). Enfin, la plantation de ces essences devra être plus espacée.

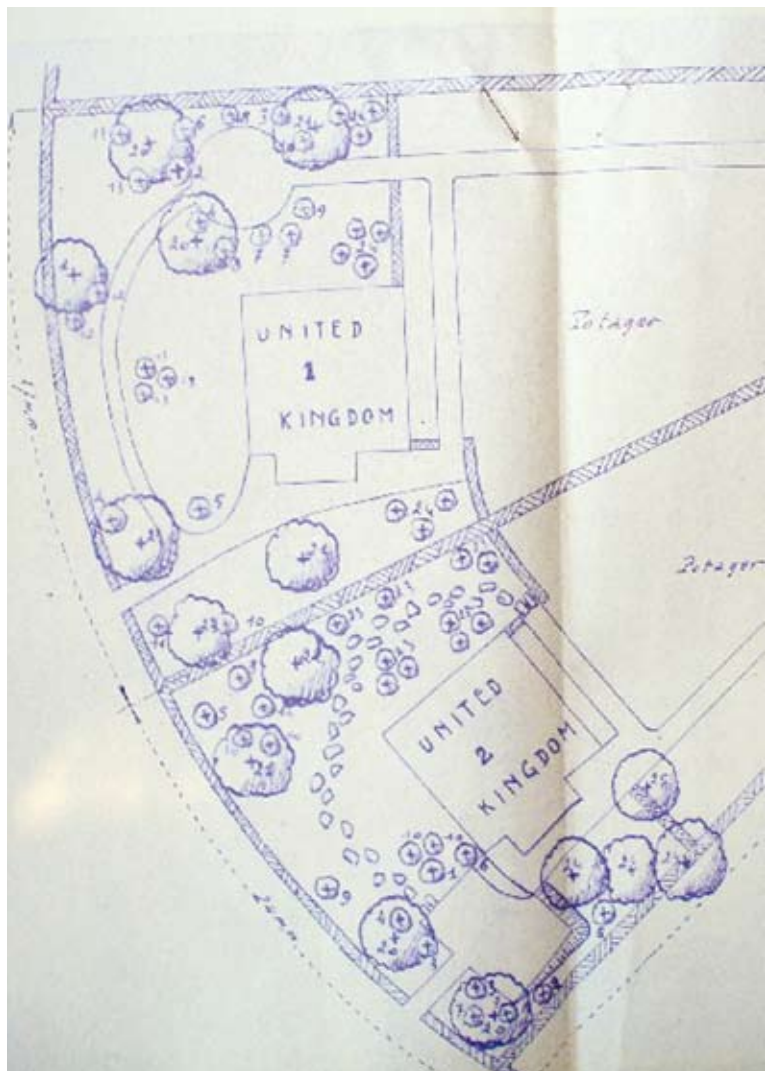
La volonté des créateurs de cette cité expérimentale a été de donner à l'architecture et au paysage de ce quartier un aspect novateur. Le cadre de vie, notion familière de nos jours, l'était moins à l'époque de la création de cette cité. Pourtant, une attention particulière a été portée aux espaces extérieurs en privilégiant des cheminements piétons bordés de haies, des squares à proximité des habitations et en constituant un patrimoine végétal. Il nous faudra tenir compte de l'exemplarité de cette cité lors de nos interventions futures. Il en va de la mémoire d'un quartier et à travers lui, de la mémoire d'une époque.

GILLES DEBORD

Directeur du service Environnement

YVES GODARD

Service des Espaces verts



Plan des jardins des pavillons
UK 100 49 et 50 (s.d.)
(AD de la Seine-Saint-Denis).



Vivre à Merlan

.....
FIG. 1.

M. Rainbeaud et son fils se promenant dans le square dit « américain » (vers 1947-1948) © Collection Famille Rainbeaud.
.....

Questionnaire rempli par les familles demandant un logement dans la cité (1946) [AN].

FIG. 2. Questionnaire rempli par les familles demandant un logement dans la cité (1946) [AN].

Au lendemain de la guerre, nombreux sont encore les Noiséens sans abri, victimes des bombardements des 18 avril et 4 août 1944. Le chantier de la cité expérimentale, ou cité de compensation, destinée à reloger une partie des habitants sinistrés, est lancé depuis septembre 1945 mais les premiers « attributaires » n'arriveront qu'à partir de février 1946. Certains ont trouvé à se reloger dans leur famille ou dans les baraquements de bois construits un peu partout dans la ville, d'autres sont encore dans leur maison en partie détruite, faute de trouver mieux. Ce fut le cas pour

LA PROCÉDURE D'ATTRIBUTION DES PAVILLONS

Les pavillons de la cité furent attribués à des familles sinistrées de la commune sur proposition de la municipalité de Noisy-le-Sec. Au 28 avril 1948, la commission communale de logement, chargée d'étudier les demandes, avait reçu 205 dossiers de logement. Ces dossiers étaient classés suivant le nombre d'enfants et une enquête « d'honorabilité » était effectuée [fig. 2].

Cette règle fut respectée, à trois exceptions près. La première fut l'attribution du pavillon canadien FAIRCRAFT **9** [fig. 3], premier achevé, à Mme veuve Pierre Séward sur demande du ministre Raoul Dautry. Trois familles sinistrées et expropriées de leurs terres, réquisitionnées pour la construction de la cité, obtinrent également un pavillon pour se reloger. Enfin, en 1948, M. Quatremaire accéda au vœu de la commission de logement qui souhaitait attribuer certains des pavillons les plus grands à des familles nombreuses mais non sinistrées, étant donné le peu de demandes de familles de 5-6 enfants.

Les pavillons furent attribués au fur et à mesure de leur achèvement entre 1946 et 1953. Au 1^{er} octobre 1948, la cité comptait 42 familles, soit 224 habitants, dont 10 enfants nés à Merlan !



FIG. 3.

Le pavillon FAIRCRAFT **9**
(s.d.) (AN).



FIG. 4.

Le pavillon DENNERY **5**
(2008) © Ville de Noisy-le-Sec,
photo Albert Bourse.

Micheline Lemaitre dont la famille habitait rue Anatole-France. « Une bombe est tombée dans les fondations de la maison, se souvient-elle, faisant s'écrouler une partie du toit dans le lit de ma petite sœur. La maison s'est retrouvée fendue en deux, mais on y est resté deux ans sans toit. » En juin 1946, sa famille obtiendra enfin son pavillon, le pavillon DENNERY **5** [fig. 4]. Elle sera la troisième famille à emménager dans la cité.

Après le cauchemard de la guerre, un endroit rêvé

Pour tous, l'arrivée à Merlan est vécue comme « un rêve ». Liliane Tellier, jeune fille à l'époque, se rappelle du confort qu'apportaient ces nouvelles habitations, sa famille vivant dans un taudis depuis plusieurs mois, et de la joie de sa mère en arrivant dans le pavillon T.C. KING **26** [fig. 5]. « Il y avait tout : les meubles, un frigidaire à pains de glace, des lampes qui fonctionnaient sur des prises américaines, jusqu'aux rideaux et aux dessus de lits. Il y avait même une salle de bain avec une vraie baignoire. Au début, je n'osais pas dire à mes copines d'école que j'avais une salle de bain, j'avais honte. Après, les amis venaient prendre un bain. »

Cette amélioration du confort des habitants était une volonté du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, qui insiste, dans le programme de la cité, « sur la qualité de vie que doit offrir la maison, notamment pour la mère de famille » et qui précise l'équipement minimal exigé : appareil de cuisson, évier avec égouttoir, garde-manger aéré, etc. pour la cuisine ; lavabo, appareil

1. AN, AMRU, 19781078/3.



FIG. 5.

M. et Mme Rainbeaud découvrant pour la première fois leur future maison, le pavillon T.C. KING (1946) 🏠 © Famille Rainbeaud.

de douche, installation de lavage, séchage et repassage dans la salle d'eau. Dans le marché conclu, les maisons américaines devaient être « livrées entièrement équipées et meublées de façon à donner une idée assez précise de l'ambiance des habitations américaines et du degré de confort qu'elles présentent à leurs occupants ».

Mme Lemaitre, elle, se souvient du chauffage électrique. « C'était nouveau. La première année où on est arrivé, mes parents ne connaissaient pas le prix et ne savaient pas qu'il fallait le couper. On a mis le chauffage tout le temps. Mais on a eu une drôle de surprise quand on a reçu la facture ! Après on se chauffait au charbon avec un poêle. »

FIG. 6.

Groupe d'enfants devant le pavillon ARMOR 🏠, allée de la Libération (s.d.) © Famille Rainbeaud.





FIG. 7.
Extrait d'un article de presse : les habitants de la cité se sont portés volontaires pour ramasser la cargaison d'antracite perdue par un camion dans l'avenue du Général-Leclerc, *Le Parisien libéré*, (1961) (AM de Noisy-le-Sec).

Outre ce confort nouveau, ce qui a marqué les premiers habitants, c'était la convivialité qui régnait dans ce « village » : les jeux entre enfants [fig. 6], l'entraide entre voisins [fig. 7] et les fêtes qui animaient le quartier. « Dans les deux parcs, il y avait des parties de football de 20-30 gamins tous les week-ends et tous les jeudis à l'époque », nous raconte Daniel Tellier, arrivé à trois ans dans la cité. Les squares étaient le lieu de vie du quartier, chaque pavillon y avait accès directement grâce à un portillon au fond du jardin. Les mamans s'y retrouvaient et y discutaient tout en surveillant les enfants. Les parents se rassemblaient chez les uns ou chez les autres. Pierre Bablon venait regarder les matchs de Roland-Garros chez ses voisins au tout début de la télévision.

FIG. 8.
Vue de l'avenue du Général-Leclerc, côté des numéros impairs et de la rue Auguste Gouillard, le côté « Français » de la cité (s.d.) (AM de Noisy-le-Sec).

Comme nous l'explique Mme Lemaitre, la cité était divisée en deux parties délimitées par l'avenue du Général-Leclerc et les familles restaient souvent chacune de leur côté. À gauche, on était côté français (rues du Canada et Auguste-Gouillard) et à droite, côté américain



(allées de la Libération et des Cottages). Car la plupart des maisons françaises ont été installées à gauche et les maisons étrangères à droite de l'avenue **[fig. 8]** !

Tous les 14 juillet avait lieu la fête du rond-point de Merlan, avec les habitants du quartier. « *C'était un événement, se souvient Mme Lemaitre. Elle avait lieu sur la place (aujourd'hui rond-point). Il y avait l'élection de miss Merlan (elle-même a été élue à 17 ans) et le soir un bal avec un orchestre sur une estrade.* » Liliane Tellier ajoute qu'il y avait aussi des démonstrations de gymnastique de la Vigilante, des jeux d'eau, etc. Ces fêtes auraient perduré jusqu'à la fin des années 1950.

Le reste de l'année, les brocantes, les nombreux commerçants de la rue de Merlan mais aussi les marchands ambulants assuraient l'animation. « *Il y avait le marchand de fromage blanc sur son cheval, le marchand de peaux de lapin, l'affûteur de couteaux, raconte Liliane Tellier. Et au bout de l'avenue Leclerc, une chiffonnière qui s'appelait Nana vivait dans une cabane. Habillée tout en noir, elle faisait peur aux enfants.* »

En bref, c'était un quartier très agréable et verdoyant avec un réel « esprit de village ». Ce « côté campagne » de la cité, implantée au milieu des champs de pêcheurs et même de thym, a longtemps perduré. Chaque pavillon disposait sur son terrain d'un potager et d'un poulailler. Chacun élevait poules, pigeons, lapins, jusqu'à 20 ou 30 de chaque espèce. Aujourd'hui, quelques poulaillers existent encore au fond des pelouses. Et André Bablon, apiculteur, y produit du miel !

.....
FIG. 9.


Le pavillon CITY LUMBER 17 
en construction (vers 1947) (AN).
.....



FIG. 10.

Vue intérieure
du pavillon
PROUVÉ
40 (1984) ©
Collection J.-F.
Daumond.



Maisons individuelles, maisons à part

Qui dit maisons préfabriquées, dit nouvelle méthode de construction. Liliane Tellier et Jean-Jacques Rainbeaud se souviennent de l'arrivée de leur maison, le pavillon T.C. KING 26, sur un camion ! « C'était impressionnant, nous confient-ils. Elle était déjà construite, il suffisait juste de l'assembler. » Mais de continuer : « Elle a été installée à l'envers. Un perron aurait dû être en façade, or c'est un pignon qui donne vers la rue. » D'autres pavillons sont sans doute arrivés à Noisy de la même manière, déjà montés, dont probablement les quatre pavillons américains exposés au Grand Palais lors de « l'Exposition des techniques américaines de l'habitation et de l'urbanisme » du 14 juin au 21 juillet 1946 : CITY LUMBER 16 32, CITY LUMBER 17 43, CRAWFORD 45 et SOUTHERN MILL 46. Les travaux réalisés par M. Prenat dans son pavillon CITY LUMBER 17 [fig. 9] confirment cette hypothèse. Il nous explique ainsi que lors de la mise à nu des structures de sa maison, il n'a trouvé aucune trace de démontage puis remontage du pavillon.

Contrairement à l'idée largement répandue, les pavillons n'ont pas été donnés par les Canadiens désirant racheter « leur faute » ou par les autres pays étrangers. Tous ont été achetés par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, à l'exception du pavillon jumelé OMNIS 35, offert par le gouvernement suédois à la France !

Chaque pavillon avait sa particularité, dans ses matériaux, dans ses agencements internes ou dans son équipement. Chacun était original, mais il n'y avait pas de jalousie entre les habitants, chacun était content de ce qu'il avait ! Mme Lemaitre vivait dans une maison « thermo » (pavillon DENNERY 5), entièrement en aluminium, avec un revêtement intérieur isorel, ce qui lui conférait une très bonne isolation : « Elle était chaude en hiver et très fraîche en été. Et elle était garantie 50 ans par le constructeur. Eh bien elle est toujours là. »

Jean-François Daumond a acheté dans les années 1980 la maison PROUVÉ 40, surnommée « maison sur pilotis »

ou « maison de l'aviateur » dans la cité. Outre sa structure métallique, l'aménagement intérieur était original avec deux grandes cloisons amovibles qui permettaient d'agrandir les pièces et d'autres cloisons équipées de placards [fig. 10].

Dans beaucoup de pavillons, c'était le chauffage qui constituait un élément novateur. Les premiers chauffages à air chaud ont ainsi été expérimentés dans la cité, avec plus ou moins de succès. Chez la famille Bablon, pavillon SCHINDLER 25 [fig. 11], cela fonctionnait bien, d'ailleurs ils ne l'ont changé qu'il y a dix ans. En revanche, chez Daniel Tellier, pavillon BALENCY 11, c'était « une usine à gaz », qui fonctionnait très mal.

En échange de ce cadre de vie privilégié, les habitants avaient quelques devoirs et obligations. D'abord un devoir d'entretien des pavillons et des végétaux. « Les troènes qui entouraient les parcelles devaient être taillés, tous à la même hauteur », se souvient Jean-Jacques Rainbeaud. C'était même inscrit dans le règlement intérieur de la cité. En ce qui concerne l'entretien, il y avait un gardien, logé sur place, qui collectait les demandes de réparation et de travaux pour l'Administration des Domaines.

Et puis surtout, il y avait les visites. « Chaque mercredi et vendredi après-midi, de 14 à 16 heures, nous devions accueillir les visiteurs. Il fallait être là, disponible et laisser la porte ouverte. Il fallait que ce soit propre, donc nous mangions dans l'entrée pour ne pas salir le parquet de la salle à manger. Même si les jours de pluie ou de neige, les visiteurs entraient sans faire attention », raconte Mme Lemaitre. Organisées par le MRU, ces visites étaient essentiellement destinées à un public de professionnels (architectes, constructeurs, assistantes sociales, enseignants) venus découvrir les derniers progrès effectués dans le domaine de l'habitat. Chacun remplissait un questionnaire pour laisser ses observations. Le ministre du Logement lui-même est venu avec une cinquantaine de personnes, d'après Daniel Tellier. Ces visites ont duré pendant environ cinq ans, jusqu'au début des années 1950. Les familles elles-mêmes devaient répondre régulièrement aux enquêtes menées par le ministère sur les conditions de vie et le comportement de la maison [fig. 12]. Ces contraintes étaient toutefois bien acceptées par les habitants.

.....
FIG. 11.

Le pavillon
SCHINDLER

25 (2008) ©

Ville de Noisy-
le-Sec, photo
Albert Bourse.
.....





Du village à la ville

Depuis les premières années, la vie au sein de la cité a changé. Aujourd'hui, trois générations y cohabitent. Si les plus anciens restent nostalgiques de l'ambiance passée, les nouveaux arrivants découvrent un cadre de vie qui reste malgré tout privilégié. Pourtant, l'intégration de ces nouveaux habitants n'est pas toujours facile. «À l'origine, les familles étaient plutôt modestes, beaucoup travaillaient pour la SNCF (plus d'un tiers des hommes), en tant que cheminots, ouvriers ou dans les bureaux, nous confie Causette Rainbeaud. Puis après la vente par les Domaines, quelques pavillons ont été rachetés par des employés des services fiscaux. Aujourd'hui, ce sont des personnes un peu plus aisées qui viennent vivre dans la cité. Pour la deuxième génération, c'était plus facile. Beaucoup étaient des enfants des premiers locataires. Nous, on a acheté, dans les années 1980, un terrain resté nu qui servait de potager aux voisins. Aujourd'hui, les gens sont plus méfiants et moins solidaires.» Mais pour M. Prenat, arrivé en 2001, les choses se passent bien, il ne ressent pas de sentiment d'exclusion particulier. Comme partout, la population de la cité s'est individualisée.

LA VENTE DES PAVILLONS

Dès 1950, l'association syndicale des locataires et propriétaires de la cité des maisons préfabriquées de Merlan, constituée en vertu du cahier des charges de la cité, demande l'accession à la propriété des habitants, notamment en raison des difficultés d'entretien.

En 1971, une quarantaine de familles sont favorables à cette accession mais toute la complexité de cette vente réside dans la difficulté d'estimer le prix de ces maisons de nature hétéroclite et de vétusté diverse. Le ministère de l'Équipement propose alors à la mairie de Noisy-le-Sec de les acquérir pour les vendre ou les louer, ce que le maire refuse. En 1978, ce projet de cession prend enfin forme avec la création d'un lotissement de la cité expérimentale doté d'un règlement. Les maisons sont vendues aux locataires qui le souhaitent sous condition d'y habiter depuis au moins cinq ans.

En 1983, on dénombrait 46 pavillons vendus, 18 en location et 2 abandonnés. Au moment de l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 2000, 10 pavillons appartenaient toujours à l'État; depuis, la Ville de Noisy-le-Sec en a acheté deux, un des deux pavillons BRISSONNEAU ET LOTZ  (n° 19 avenue du Général-Leclerc) et le pavillon SYSTAC .

En 2000, la cité expérimentale a été inscrite sur l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques dans le but de la préserver. La réalisation de travaux y est désormais très réglementée. Les avis sont partagés sur cette inscription. Pour certains, c'est une bonne chose. D'après Causette Rainbeaud, cela a permis de valoriser le quartier et de protéger le site. Mais cela a aussi eu une

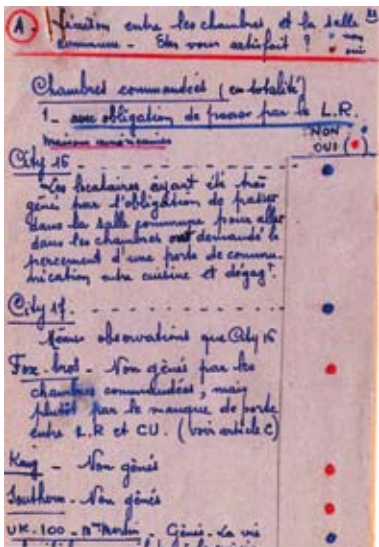


FIG.12

Extrait de l'enquête «Observations sur les maisons» réalisée en 1946-1948 par le MRU auprès des habitants de la cité expérimentale sur leurs conditions de vie (1948) (AN).

conséquence à laquelle les habitants ne s'attendaient pas : l'augmentation du nombre de cambriolages. Pour d'autres, comme Daniel Tellier, ça n'a fait que renforcer des contraintes déjà existantes car, dans le règlement du lotissement, les propriétaires ne pouvaient pas faire tout ce qu'ils voulaient. Mais il reconnaît avoir eu de la chance en effectuant ses travaux d'agrandissement avant l'inscription.

Pour M. Prenat, ce classement n'est finalement pas si contraignant «*mais il faut travailler en amont avec les architectes pour concevoir un*

projet susceptible d'être validé.» Ainsi, il a élaboré un projet «développement durable» pour réhabiliter son pavillon : installation d'une pompe à chaleur, réfection de la toiture, ravalement des murs, tout en respectant le bâti d'origine. Il souhaite désormais réaliser une extension.

Ce que tous les propriétaires demandent, c'est de la compréhension de la part des architectes des Bâtiments de France, pour pouvoir trouver un compromis entre le besoin d'agrandissement, l'amélioration de leur confort et la préservation du patrimoine.

Malgré l'évolution de la cité, et la perte de solidarité évoquée par certains, tous ceux qui y vivent ou y ont vécu restent très attachés à ce lieu. Plusieurs sont les enfants des premiers locataires qui ont acheté les pavillons dans les années 1980 et même après, d'autres sont restés à proximité, comme les enfants Bablon, Rainbeaud, Tellier ou Lemaitre... Ces maisons restent pour beaucoup chargées de souvenirs : réunions de familles, Noël, anniversaires, baptêmes... certains s'y sont même mariés. Pour les habitants plus récents, cet attachement est tout aussi important. M. et Mme Prenat ont eu un véritable «coup de cœur» pour leur pavillon et pour cet endroit qu'ils veulent préserver en faisant de leur «*choix économique, un choix de vie*».

Tous sont d'accord pour ne pas laisser cette cité à l'abandon et valoriser au mieux ce patrimoine exceptionnel.

VIOLAINE LEVASSEUR

Service Documentation-Archives

GAËL CHARTIER

Service Communication



**La Fondation pour la Maison
populaire et l'expérience
de Guadalupe**

La cité de Merlan n'est pas le seul exemple de chantier expérimental mené après la Seconde Guerre mondiale et dont l'objectif était de concevoir des prototypes de logements populaires. Si le projet de Merlan avait pour origine la nécessité de reconstruire un pays ravagé par la guerre, le quartier de Guadalupe, dans la banlieue de Rio de Janeiro, témoigne de la volonté des politiques de résoudre la crise du logement au Brésil. À cette époque, il s'agit des deux seules expériences de ce genre à l'échelle du monde entier.

Des années 1930 jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le Brésil a connu une crise du logement majeure. Le gouvernement brésilien a créé en 1946 la « *Fundação da Casa popular* » (FCP - Fondation pour la Maison populaire), première institution fédérale dont le but était l'établissement d'une politique du logement à l'échelle du pays. La première expérience dans le domaine de l'habitat social fut menée à bien de 1947 à 1958 sur le terrain appelé aujourd'hui « quartier de Guadalupe ».

Comme à Noisy-le-Sec, le but précis de cette opération était de construire plusieurs prototypes de logements, afin de tester leur adéquation technico-économique aux stratégies du gouvernement. La politique du logement élaborée par la FCP ainsi que la réflexion sur ce projet furent nourries par les débats techniques de l'époque, générés par le processus de reconstruction européenne entrepris après la Seconde Guerre mondiale. Par la suite, à son tour, le quartier de Guadalupe a largement inspiré les nouveaux projets dans le domaine du logement social conçus par l'État du Brésil pendant les dix-huit années d'existence de la FCP.

.....
FIG. 1.

Église Matrice,
Notre-Dame-
de-Guadalupe
(2001)
© Collection
Mario
Trompowsky.
.....



.....
FIG. 2.

Maison LBA
(2001) ©
Collection
Mario
Trompowsky.
.....



FIG. 3.
Maison Alumínio - A2 (2001)
© Collection Mario Trompowsky.



FIG. 4.
Maison Araruama - Ar (2001)
© Collection Mario Trompowsky.

Le contexte international et national et la question du logement

Après la guerre, la question du logement était primordiale, comme en témoignent les débats¹ sur l'architecture et l'urbanisme au niveau mondial. Ils ont conduit à l'élaboration d'une nouvelle philosophie de l'habitat. L'habitation était considérée comme un maillon essentiel du plan d'urbanisme. Les études portaient sur les formes elles-mêmes, les matériaux et les techniques de construction, que le « nouveau logement » devait utiliser pour répondre au mieux aux nécessités immédiates de la population. Les expériences réalisées à Guadalupe et à Noisy-le-Sec reflétaient, à travers les solutions proposées, ces nouvelles tendances dont l'objectif était de résoudre rapidement et à faible coût le problème urgent du logement populaire à grande échelle.

L'année 1946, avec l'instauration d'un nouveau mandat présidentiel, marqua le retour du Brésil à la démocratie. La question du logement devint l'une des priorités du gouvernement, l'habitat devant permettre de consolider l'équilibre social du pays. Les autres priorités étaient bien entendu la santé et l'alimentation.

La crise du logement provenait du manque d'offres de nouvelles habitations à louer et des faibles possibilités financières des ménages aux plus bas revenus, qui ne pouvaient pas acquérir de maison individuelle. En outre, de moins en moins de logements populaires étaient disponibles dans la majorité des grandes villes brésiliennes. Le gouvernement avait à faire face à une forte pression populaire. La ruée vers les bidonvilles s'était aggravée et ces quartiers allaient proliférer dans la ville de Rio de Janeiro, malgré les tentatives de régulation entreprises par la municipalité et le gouvernement fédéral.

Confronté à une situation explosive, le nouveau gouvernement chercha à montrer sa volonté de résoudre la crise. La FCP fut créée le 1^{er} mai 1946. Cette fondation mit l'accent sur le développement des maisons individuelles, principe qui allait influencer de plus en plus la politique du logement au Brésil et ouvrir une nouvelle ère pour la construction de l'habitat populaire.

1. Dans les années 1940, ces débats ont donné lieu à l'organisation d'expositions internationales, dont l'objectif était de tenter de résoudre le problème du logement après la guerre. La plupart de ces expositions eurent lieu en France.



FIG. 5.

Maison Balão - Ba1 (2001)
© Collection Mario Trompowsky.

La mise en place de l'expérience de Guadalupe

Cette expérience avait pour but de tester l'efficacité d'une série de prototypes architecturaux. L'objectif était de sélectionner ceux que la FCP pourrait utiliser à grande échelle dans tout le pays. Les critères retenus étaient le coût, la rapidité de la construction et la longévité des bâtiments.

Dès l'été 1946, la FCP procéda à l'étude des terrains gouvernementaux disponibles à Rio de Janeiro, alors capitale du Brésil et du district fédéral. Le terrain choisi comportait quatre « glèbes »² et appartenait à la LBA (Légion brésilienne d'assistance), qui avait souhaité y implanter dès 1945 la « Vila LBA » (dans la glèbe 4). Son objectif était d'y édifier 586 maisons pour des familles d'anciens combattants. Ce projet ayant échoué, la LBA décida de mettre ces terrains à la disposition de la FCP, pour qu'elle y construise une cité expérimentale.

Le terrain trouvé, le projet pouvait être lancé. En fait, l'opération ne débuta qu'à la fin juillet 1947 ; elle fut retardée par des divergences au sein de la FCP. La nouvelle approche, qui conduisait à ne construire « que des maisons » souleva des interrogations quant au budget de l'opération. La question des délais, estimés incompatibles, notamment par la presse, avec les besoins urgents de la population, suscita de nombreux débats. Finalement, en raison de l'intérêt pressant de certaines entreprises, qui prirent l'initiative de souligner l'importance de ce projet, le principe de réaliser des constructions expérimentales fut définitivement adopté. Le 22 juillet 1947, une résolution fut prise, invitant ces entreprises à prouver la qualité de leurs projets sans que fût engagée la responsabilité financière de la FCP.

L'opération se déroula en deux temps. Suite aux pressions croissantes du gouvernement, la FCP, qui avait hérité de la LBA un projet inachevé, se devait de livrer les maisons promises dans les plus brefs délais [fig. 2]. Parallèlement, elle commença à mettre en œuvre son projet expérimental dans la glèbe 4 ; ses premières réalisations firent office de tests avant le lancement de la construction dans les glèbes

2. Glèbe : terme qui désigne de grandes aires rurales au Brésil.



FIG. 6.
Maison Carioca - C [2001] © Collection
Mario Trompowsky.



FIG. 7.
Maison Minas - M [2001]
© Collection Mario Trompowsky.



FIG. 8.
Maison Niterói - N [2001]
© Collection Mario Trompowsky.

1, 2 et 3. Les maisons construites sur les quatre glèbes furent baptisées « Ensemble résidentiel Carmela-Dutra ». Le projet fut mené à bien de 1948 à 1958. Les maisons furent mises en vente et les candidats retenus sur deux critères : les revenus du foyer et le nombre de personnes par famille. Ainsi ce sont au total 1836 maisons qui furent construites par la FCP sur ces terrains (en comptant les 586 construites dans la Vila LBA), dont 1230 construites dans les glèbes 1, 2 et 3 et 606 dans la glèbe 4. Vingt types d'unités d'habitations, hors variantes (2 ou 3 chambres, par exemple), furent réalisés. À l'exception des typologies qui ont été désignées à partir des processus de construction expérimentaux (apparence de la maison, méthode de construction ou matériel employé), la dénomination des autres types correspondait aux lieux où il était prévu de les édifier en grand nombre dans le pays : « Araruama », « Carioca », « Minas », « Niterói », « Sorocaba », etc. **(fig. 4, 5 à 8, 11).**

Mis à part les projets conçus à partir de technologies étrangères, toutes les habitations furent élaborées par la FCP, probablement sous le contrôle de l'architecte Renato Sá, qui signa les croquis des types les plus courants. Les unités d'habitation furent réalisées sur des terrains de dimensions variées ; un espace privé extérieur, que l'occupant pouvait utiliser à sa guise, fut gardé à chaque fois. L'adoption de quelques paramètres

d'architecture mais aussi d'urbanisme révèle la volonté de la FCP d'améliorer les conditions de vie des habitants. Ainsi, une attention particulière fut portée à l'aération et à l'isolation. Une vidange naturelle fut obtenue en tenant compte de la pente dans la disposition des rues et des lots. Les voies de circulation furent conçues assez larges et des espaces furent gardés pour des plantations. Généralement les façades donnaient sur la voie principale. Enfin, des terrains furent sélectionnés pour la réalisation d'équipements publics **[fig. 12 et 13].**

En ce qui concerne les maisons (de typologie expérimentale ou traditionnelle), la FCP chercha, dans la plupart des cas, à répondre aux exigences d'une famille brésilienne moyenne. Les habitations ne diffèrent pas beaucoup, en général, des maisons populaires réalisées par la suite au Brésil, ce qui révèle l'influence des propositions de la FCP.

Le tableau ci-contre établit la liste des typologies implantées à Guadalupe et leurs caractéristiques



FIG. 9.

Maison Portalegre - P (2001)
© Collection Mario Trompowsky.

principales. Les prototypes novateurs (soit par le processus de construction ou les matériaux employés, soit par le modèle architectural) sont du type A2 [fig. 3] et A3, B2, Ba1 [fig. 5] et Ba3, E1 et E2, M2 et M3, P [fig. 9], S2 [fig. 10] et S3, Se2, Se3 et SM. Les autres prototypes ont été réalisés à partir des « valeurs et modèles culturels » répandus dans plusieurs régions du pays.

Un accord fut signé entre la FCP et la LBA pour l'implantation de services sociaux, médicaux et scolaires. Pour ce

qui est du service religieux, un accord fut conclu entre la mairie et le siège archiépiscopal de Rio de Janeiro. Quelques terrains et immeubles furent destinés à accueillir des équipements sociaux. Enfin, certains bâtiments furent réaménagés afin d'être utilisés pour des missions de service public.

Pour la FCP, le comportement social et individuel des habitants devait être exemplaire. Ainsi, le fait d'utiliser une habitation à des fins privées autres que celle du logement pouvait engendrer la résiliation du contrat. Des visites d'inspection étaient régulièrement organisées dans les premières années qui suivaient l'emménagement d'une famille.

Le projet de Guadalupe peut être considéré comme pratiquement achevé à partir de 1952, bien que la localité

Liste et caractéristiques des prototypes d'habitation implantés par la FCP à Guadalupe				
Sigle	Typologie	Surf. (m ²)	Matériel constructif	Unités
A2	Alumínio (2Q)	38,44	Plaques d'aluminium	30
A3	Alumínio (3Q)	45,93	Plaques d'aluminium	20
Ar	Araruama (2Q)	34,26	Maçonnerie	40
B2	Monobloco (2Q)	42,85	Monoblocs en béton	9
Ba1	Balão (1Q)	29,20	Béton armé	34
Ba3	Balão (3Q)	49,00	Béton armé	16
C	Carioca (1Q)	28,84	Maçonnerie	91
E1	Experimental (2Q)	39,32	(Détail non communiqué)	3
E2	Experimental Lages Luc (2Q)	37,59	Blocs en béton nervuré	2
F	1 Apartamento (3Q + 2 magasins)	56,92	Maçonnerie	2
FA	2 Apartamentos (2Q + 2 magasins)	50,47	Maçonnerie	1
FB	2 Apartamentos (2Q + 2 magasins)	50,47	Maçonnerie	1
LBA	Legião Bras. de Assistência (2Q)	47,25	Maçonnerie	586
M	Minas (4Q)	52,85	Maçonnerie	116
M2	Madeira (2Q)	38,13	Bois	30
M3	Madeira (3Q)	45,92	Bois	20
MH1	Marechal Hermes (3Q)	51,00	Maçonnerie	220
N	Niterói (2Q)	38,44	Maçonnerie	103
P	Portalegre (3Q)	60,95	Maçonnerie	156
S	Santos (2Q)	41,65	Maçonnerie	30
S2	SECLA (2Q)	33,28	Plaques de carton	30
S3	SECLA (3Q)	44,92	Plaques de carton	20
SA	Santo André (3Q)	48,40	Maçonnerie	54
Se2	Semeraro (2Q)	41,00	Plaques de béton prémoulées	30
Se3	Semeraro (3Q)	45,90	Plaques de béton prémoulées	20
So	Sorocaba (2Q)	41,82	Maçonnerie	166
SM	Salário Mínimo (2Q)	36,41	(Détail non communiqué)	6

- Modèles B2, E1, E2, SM et LBA implantés seulement dans la glèbe 4; tous les autres ont été construits dans les glèbes 1, 2 et 3.

- Q: nombre de chambres; tous les modèles disposaient d'un salon, d'une cuisine et d'une salle de bain séparés.

fût alors simplement connue sous le nom de « fondation ». Ce territoire n'obtint le statut de « quartier » qu'après l'établissement de la paroisse Notre-Dame-de-Guadalupe et la construction de l'Église Matrice de 1949 à 1950

[fig. 1]. Ce statut fut reconnu officiellement par la FCP le 14 septembre 1955 et un an plus tard une grande fête « l'officialisa » auprès de la population.

Les résultats de l'expérience

Guadalupe est aujourd'hui considéré comme l'un des quartiers de la banlieue moderne de Rio de Janeiro. À partir de l'expérience entreprise par la FCP, les investissements s'y succédèrent, matérialisés par la construction de lotissements et le développement de l'industrie. Ces investissements permirent l'arrivée d'une main d'œuvre supplémentaire et entraînèrent l'augmentation de la population dans le quartier et sa périphérie. Les facilités d'accès, le coût et la situation des terrains, la disponibilité de la main d'œuvre issue de l'implantation de nouvelles voies routières, facilitèrent le développement de ce quartier.

D'un point de vue technique, l'expérience de Guadalupe a démontré que la maison traditionnelle s'avérait moins coûteuse que les prototypes novateurs qui exigeaient une technologie de construction avancée, des machines complexes et une main d'œuvre spécialisée. Pour ses nouveaux programmes, la FCP se tourna donc vers des typologies traditionnelles et plus économiques. À l'époque, la FCP avait conçu des logements dans l'urgence et sans réelle expérience technique de l'implantation, dans le but de répondre à une crise du logement et à une volonté gouvernementale. Les résultats de cette expérience permirent d'élargir la réflexion au niveau national.

D'un point de vue social, cette expérience fut un succès. Pour ce qui est de la concentration familiale, on constate que 59 % des familles cohabitent actuellement à plusieurs sur un même lot³, contre 38 % des cas où l'on trouve encore aujourd'hui un noyau familial unique. La faible mobilité des personnes témoigne de l'attachement de la population à l'entreprise menée par la FCP. Ainsi, dans 61 % des cas, les propriétaires actuels sont les habitants d'origine ou leurs descendants.

En ce qui concerne l'évolution de l'habitat, 71 % des habitations construites à l'époque ont perdu leurs caractéristiques d'origine, et seulement 15,3 % des habitations ont été préservées⁴. Les modifications ont consisté essentiellement à ajouter un ou plusieurs étages ou à construire des extensions. Ces extensions n'ont en général pas produit

3. Un lot est une partie d'un terrain, allotie à une famille.

4. Sont considérées comme « préservées » les maisons qui sont aujourd'hui pratiquement dans leur état d'origine ; comme « modifiées », celles qui ont subi une modification sans qu'elle ait transformé tout à fait son apparence originelle ; et, comme « dépourvues des caractéristiques originelles », celles qui ont été tellement transformées qu'elles se caractérisent aujourd'hui par une architecture complètement différente.



FIG. 10.

Maison SECLA - S2 (2001)
© Collection Mario Trompowsky.



FIG. 11.

Maison Sorocaba - So (2001)
© Collection Mario Trompowsky.



FIG. 12.

Place des Ameixeiras (2001)
© Collection Mario Trompowsky.

de changement significatif dans l'usage du bâtiment : 48,02 % des lots accueillent désormais plus d'un bâtiment et ces nouveaux édifices ont été construits généralement pour loger une partie de la famille ou pour servir de complément de revenu (résidentiel ou commercial). Néanmoins, l'ensemble édifié reste encore essentiellement résidentiel (88 %), avec quelques bâtiments mixtes, qui conjuguent la fonction de résidence et celle de commerce de proximité ou de service (9,4 %). Les bâtiments exclusivement consacrés à un service sont peu nombreux (1,5 %).

En tout, ce sont 1836 habitations qui ont été construites, avec une moyenne de 4,5 personnes par habitation, soit 8262 personnes installées à l'origine du projet. Aujourd'hui, en raison des étages et des extensions ajoutées aux maisons et qui permettent d'accueillir plus d'une famille par lot, la population totale est estimée à 13095 personnes.

C'est en particulier parce qu'ils sont très attachés à leur propriété que les habitants sont restés : elle constitue un héritage familial ; c'est un bien de valeur affective, qui représente le couronnement des efforts accomplis pour l'obtenir. Le fait d'avoir habité dans ce quartier et suivi depuis le début la réalisation du projet, a contribué à consolider le sentiment d'appartenance à l'histoire de ce lieu, « écrite » à l'origine par un groupe pilote formé, en majeure partie, de collègues de professions simi-

laire (militaires, fonctionnaires), qui ont coexisté en partageant les mêmes rêves et les mêmes difficultés.

L'expérience de Guadalupe et la cité expérimentale de Merlan : une brève comparaison

Il est intéressant de remarquer que des contraintes et des objectifs semblables ont conduit à la réalisation des cités de Guadalupe et de Noisy-le-Sec. À un moment historique délicat, ces entreprises ont servi à fonder une stratégie nationale pour résoudre, à grande échelle, le problème pressant de la carence de logements populaires. La méthode choisie était pour le moins originale : réaliser une expérience avec des prototypes d'habitations.



FIG. 13.

Place Raimundo-Nascimento (2001) ©
Collection Mario Trompowsky.

Ces deux projets reflètent les liens sur le plan technique qui existaient entre le Brésil et la France à ce moment-là.

Ces deux initiatives ont été soutenues par des politiques gouvernementales vigoureuses ; elles sont toutes les deux issues d'une nouvelle conception de l'habitat ; elles ont bénéficié des dernières découvertes techniques ; elles ont conduit à

l'industrialisation des procédés de construction. Ces cités ont été construites pratiquement à la même époque : Guadalupe entre 1947 et 1958, et Merlan entre 1945 et 1953. La réalisation des projets a été, dans les deux cas quoique bien différemment, assujettie aux contingences économiques et matérielles de l'après-guerre, qui ont influencé le processus de mise en œuvre.

La première différence entre ces deux projets porte sur l'étendue et la variété des prototypes : à Guadalupe ont été implantés 1836 unités d'habitation à partir de 20 prototypes architecturaux distincts (sans considérer les variantes), tandis qu'à la cité de Merlan ont été implantées 56 unités correspondant chacune à un prototype spécifique. La différence s'explique par le fait que Guadalupe était une entreprise expérimentale destinée à devenir un ensemble résidentiel en soi. En revanche, la cité de Merlan était plus centrée sur l'expérience, d'où l'implantation unique de chaque prototype.

D'autre part, la cité de Merlan est le fruit des missions à l'étranger que le MRU a entreprises à partir de 1944 dans divers pays ; ainsi, cette expérience est davantage représentative des nouvelles orientations mondiales de l'époque en termes de logement populaire : les 56 prototypes sélectionnés – par appel à la concurrence ou par commande directe du MRU aux fabricants – présentent des typologies développées au Canada, aux États-Unis, en Finlande, Angleterre, Suède, Suisse et, évidemment, en France⁵. Les logements construits à Guadalupe ne reflètent pas cette diversité mondiale, bien que les deux expériences aient été marquées par les mêmes influences. Il est intéressant de noter que, même si le Brésil a eu régulièrement des échanges sur le plan technique avec l'Europe, et plus particulièrement avec la France et l'Angleterre, ce sont les technologies nord-américaines qui ont été utilisées pour concevoir les prototypes novateurs implantés à Guadalupe ;

5. Ont été implantés 1 modèle canadien, 11 nord-américains, 2 finlandais, 7 anglais, 2 suédois, 3 suisses et 30 français.

ce point révèle bien l'influence prépondérante de la culture nord-américaine à l'époque au Brésil.

Il convient d'ajouter que le projet de Guadalupe, en raison de son étendue et de l'éloignement des services de la ville, a impliqué la construction de divers équipements publics.

Concernant la dimension des lots, ils varient de 88,94 m² à 399,40 m² à Guadalupe. À la cité de Merlan, ils sont bien plus grands, allant de 334 m² à 918 m² : selon le programme du MRU, ils permettaient de créer un jardin et un potager. La taille des logements diffère également. À Guadalupe ont été implantés des logements disposant de 1 à 4 chambres, dont les superficies globales varient de 28,84 m² à 60,95 m². À la cité de Merlan, les logements sont plus confortables avec des superficies variant de 40 m² à 148 m² et disposant de 2 à 5 chambres. Dans les deux expériences, les logements ont été livrés avec des salles de bain, des cuisines et des buanderies déjà installées. À Merlan, selon le programme expérimental du MRU, l'expérience a aussi permis d'équiper ces pièces d'appareils ménagers à la pointe de l'innovation.

Ces deux cités, et surtout Guadalupe, ont évolué depuis l'époque de leur réalisation. Dans le cas de Merlan – peut-être en raison de la taille modeste du projet et d'un contexte socio-urbain très différent de celui de Rio de Janeiro – la cité a été moins modifiée, les prototypes ont moins perdu de leurs caractéristiques d'origine (même si certains ont été détruits et remplacés par de nouvelles constructions résidentielles). Au final, la cité de Merlan offre un environnement plus équilibré.

Enfin, dans les deux pays, les prototypes les plus novateurs n'ont pas été repris par la suite à grande échelle. Ces deux cités d'expérience sont donc devenues un registre historique des idées les plus avancées de l'époque pour résoudre le problème urgent du logement, problème qui est encore d'actualité dans beaucoup de pays.

L'expérience de Guadalupe est liée à l'intervention de l'État brésilien dans le domaine de l'habitat social. Ce projet a permis le développement d'un quartier perçu aujourd'hui comme « presque typique » de la banlieue de Rio de Janeiro. Somme toute, cette entreprise a conservé les caractéristiques principales du projet ; elle témoigne encore de l'engagement du Brésil pour résoudre la crise nationale du logement. Enfin, à tous ceux qui ne possédaient pas de maison individuelle et qui ont pu s'installer à Guadalupe, elle a fourni une forme de sécurité et de qualité de vie, comme on n'en donne plus aujourd'hui.

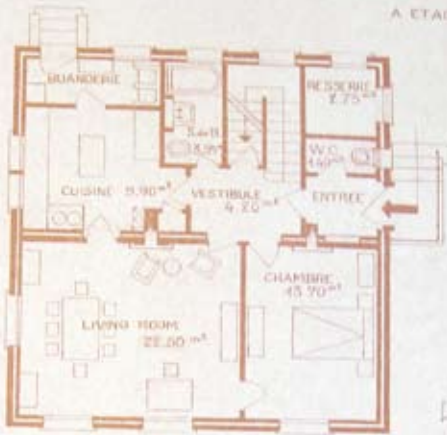
MARIO TROMPOWSKY

PROURB

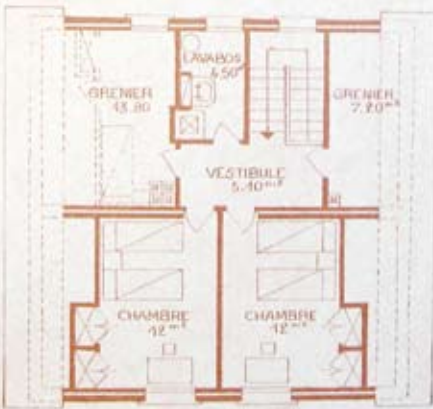
Programme de Doctorat en Urbanisme
de l'Université fédérale de Rio de Janeiro

INDV. 4 P.

A ETAGE



REZ-DE-CHAUSSEE



ETAGE

ARCHITECTE : BATTUT
MAISON S.T.U.P.
LE BETON INDUSTRIEL



ECHELLE 1/0.01 P.M.

Les règles d'urbanisme

.....
Plan du pavillon STUP,
pavillon jamais achevé au 10
rue Auguste-Gouillard (1946)
(AN).
.....

En raison de son patrimoine exceptionnel, la cité expérimentale de Merlan a été inscrite le 28 décembre 2000 à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Sur les 56 maisons d'origine, seules 43 maisons ont été inscrites. En effet, depuis sa création, certaines résidences ont été démolies.

Aujourd'hui, l'état du bâti de la cité expérimentale est très variable : les maisons réalisées en béton ont mieux résisté au temps que celles qui ont été construites dans des matériaux plus fragiles (bois, structures métalliques...).

Bien que l'inscription permette de défendre un environnement de qualité, il est vrai qu'elle impose aussi aux propriétaires un certain nombre de contraintes liées principalement aux autorisations de travaux ou d'aménagements. En effet, tous les travaux intérieurs et extérieurs réalisés dans le périmètre de la cité de Merlan inscrit à l'inventaire des Monuments historiques nécessitent au préalable le dépôt et l'obtention d'un permis de construire. Ces demandes sont à déposer en mairie, où le service Aménagement consultera l'architecte des Bâtiments de France. Le délai d'instruction est de six mois.

L'architecte des Bâtiments de France est le garant de la préservation du patrimoine. Il joue un rôle de premier plan pour le conseil et la promotion d'une architecture et d'un urbanisme de qualité. Il prend en compte le contexte dans lequel les bâtiments doivent s'intégrer. Aucune modification de l'aspect extérieur des immeubles et des espaces situés à l'intérieur de la cité de Merlan (transformation, construction nouvelle, démolition, déboisement...) ne peut être effectuée sans son accord. Il délivre des avis sur tous les projets qui ont pour effet d'apporter des modifications dans cet espace protégé – bâti ou naturel – avec l'ambition d'en maintenir, voire d'en améliorer la qualité.

Pour les propriétaires de la cité de Merlan désireux d'entreprendre des travaux de rénovation ou d'extension, c'est un interlocuteur incontournable. Il est conseillé d'associer en amont l'architecte des Bâtiments de France dans la conception du projet, afin d'obtenir plus facilement son accord lors de l'instruction du permis de construire. Conscient que ces maisons élaborées à la fin des années 1940 ne sont plus adaptées aux besoins actuels, l'architecte des Bâtiments de France étudie au cas par cas chaque projet et recherche une adéquation avec notre mode de vie moderne. Le but n'est pas de figer la cité de Merlan mais au contraire d'accompagner l'évolution de ce patrimoine. L'idée retenue est de conserver la perception du bâtiment inscrit



Rue Auguste-Gouillard : pavillons GRAMES
6, DENNERY 5, JEEP 4 et MOPIN 3
(s.d.) (AM de Noisy-le-Sec).

tel qu'il a été construit et de lui associer si nécessaire une extension d'architecture contemporaine et de qualité. En revanche, la surélévation du bâtiment d'origine constituerait une atteinte au patrimoine de la cité.

De cette approche se dégagent trois méthodologies d'intervention :

1. la restauration, c'est-à-dire la restitution de l'état originel du pavillon au regard des documents d'archives ;
2. la conservation, c'est-à-dire la réalisation de travaux minimum permettant d'arrêter le processus de dégradation et d'assurer le maintien de la construction en l'état ;
3. la transformation : si le pavillon ne répond plus aux besoins en espace des occupants, il peut être envisageable de procéder à un agrandissement. Celui-ci devra faire l'objet d'un projet global, respectueux du bâtiment originel. Cette extension devra répondre à une exigence de qualité, tant dans sa conception (architecture contemporaine) que dans sa réalisation (matériaux utilisés). Il est préconisé de ne pas toucher au pavillon lui-même mais de procéder à une extension qui vienne s'accoler à celui-ci tout en conservant la « lisibilité » de la construction d'origine.

Pour chacune de ces démarches, il est recommandé de solliciter l'aide d'un architecte spécialisé dans le patrimoine, familiarisé avec ces méthodologies et ces techniques spécifiques.

Afin d'encourager les propriétaires à entretenir ce patrimoine d'exception, l'État a mis en place un système d'aides fiscale et financière. Les dossiers de demande de subventions sont à déposer, parallèlement au dépôt du permis de construire, auprès de la Direction régionale des Affaires culturelles. Pour être plus précis, les travaux d'entretien, de réparation et de restauration peuvent

bénéficier d'une participation financière de l'État qui n'exclut pas les aides que d'autres collectivités peuvent consentir au maître d'ouvrage. La part des travaux subventionnés par l'État restant à la charge du propriétaire est déductible à 100 % du revenu imposable. Les travaux non subventionnés, les frais de gérance ou la rémunération des gardiens sont déductibles à 50 % pour les monuments qui ne sont pas ouverts à la visite.

Dans tous les cas de figure, des professionnels peuvent vous aider à préparer votre projet de réhabilitation.

Pour toute question relative aux règles d'urbanisme, vous pouvez contacter le service Urbanisme réglementaire (01 49 42 66 94 ou 01 49 42 64 38) ou vous présenter, sans rendez-vous, aux permanences qui se tiennent dans le centre administratif de la mairie (1 rue Chaâlons) aux jours et heures suivants :

- . le lundi de 9 h à 11 h 45
- . le mardi de 17 h à 19 h 15
- . le mercredi de 13 h 30 à 17 h 15
- . le vendredi de 13 h 30 à 16 h 45

Si vous occupez l'un des pavillons de la cité de Merlan inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques et que vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation, réhabilitation ou extension, vous pouvez vous renseigner auprès du Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis au numéro suivant : 01 42 43 00 71.

Si vous désirez plus d'informations sur les subventions qui peuvent vous être accordées, nous vous invitons à prendre contact avec la Direction régionale des Affaires culturelles au 01 56 06 50 00.

Consciente de la nécessité de protéger durablement le patrimoine bâti communal et de sensibiliser au mieux la population noiséenne à cette problématique, la Ville a initié une réflexion visant à l'établissement d'une Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). Ce périmètre bien plus large que la cité de Merlan recenserait les zones où le tissu urbain est riche en patrimoine et dont l'intérêt tiendrait à des qualités architecturales, urbaines, historiques ou paysagères.

La ZPPAUP a l'avantage de permettre la mise en place de mesures de protection adaptées à la diversité des caractéristiques du territoire. Elle suspend la servitude du périmètre de 500 mètres aux abords des monuments historiques (dans le cas présent, la cité de Merlan) et permet de délimiter un périmètre plus pertinent et plus lisible pour les habitants.

CÉLINE SEPTIER
AURÉLIEN MORIN

Service Urbanisme réglementaire



« Matière à paysage »

Exposition proposée par La Galerie,
Centre d'art contemporain

9^e biennale d'art contemporain Art Grandeur Nature
en Seine-Saint-Denis
« Zones Urbaines Partagées »

La biennale d'art contemporain Art Grandeur Nature est une initiative du Conseil général de la Seine-Saint-Denis depuis 1993. La 9^e édition « Zones Urbaines Partagées » poursuit la réflexion sur l'histoire et l'évolution du territoire de la Seine-Saint-Denis et, plus généralement, sur les nouvelles organisations urbaines. Six structures culturelles¹, dont La Galerie, Centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec ont été invitées à réaliser une programmation d'œuvres inédites, à partir d'une question commune : quelles sont les manières de vivre et d'habiter la ville aujourd'hui ?

Dans le cadre de cette biennale et en écho au sujet des Journées du patrimoine à Noisy-le-Sec, La Galerie présente « Matière à paysage », une exposition collective qui s'étend de La Galerie à la cité expérimentale de Merlan. Plusieurs artistes contemporains européens se sont inspirés de ce patrimoine pour créer des œuvres spécifiques, visibles à La Galerie et dans l'espace public. Ils ont retenu de l'architecture de la cité expérimentale sa dimension utopique, sa fonctionnalité et sa nature temporaire, notamment du point de vue de ses matériaux. « Matière à paysage » traite de l'architecture comme paysage en constante transformation, entre ordre et chaos, de l'origine des matériaux de construction et de leur devenir, du passage de la notion de ruine à celle de chantier.

.....
1. La biennale d'art contemporain Art Grandeur Nature, « Zones Urbaines Partagées », est organisée par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis en partenariat avec le Forum de Blanc-Mesnil, Khiasma aux Lilas, Périphérie et Les Instants Chavirés à Montreuil, La Galerie à Noisy-le-Sec, Synesthésie à Saint-Denis et avec la participation du Ciné 104 à Pantin.

Œuvres présentées dans l'espace public (parcours entre La Galerie et la cité expérimentale) :

Katinka Bock, Angela Detanico & Rafael Lain

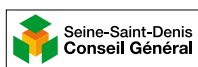
Œuvres présentées à La Galerie :

Lara Almarcegui, Katinka Bock, Angela Detanico & Rafael Lain, Vincent Ganivet, Beat Lippert, EZCT Architecture and Design Research, Gyan Panchal

Exposition du 20 septembre au 23 novembre 2008

Galerie
e | Centre d'art contemporain

1 rue Jean-Jaurès
F-93130 Noisy-le-Sec
T : +33 (0)1 49 42 67 17
lagalerie@noisysesec.fr
www.art-grandeur-nature.com





Maison CIMAP 🏠, 12 rue Auguste-Gouillard

Inventaire des pavillons de la cité expérimentale de Merlan

Pour la construction des pavillons, les dates entre crochets correspondent aux dates de livraison.

Toutes les photographies de cet inventaire, sauf la photographie en noir et blanc du pavillon CIMAP et celles des maisons BRISSONNEAU ET LOTZ et CITY LUMBER N°17, sont d'Albert Bourse © Ville de Noisy-le-Sec.



© MEEDDAT/DICOM - fonds MRU - 1946, photo x.

1

Nom : CIMAP
Adresse : 12 rue Auguste-Gouillard
Architecte : L. BAILLY
Construteur : Compagnie Industrielle de Maisons Préfabriquées (CIMAP)
Matériau : béton armé, ciment, bois, enduit
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : septembre 1945 - juin 1946

2

Nom : STUP
Adresse : 10 rue Auguste-Gouillard
Architecte : J.-F. BATTUT
Construteur : Établissements Hoyer, dits « Béton Industriel de Gennevilliers » et Société Technique pour l'Utilisation de la Précontrainte (STUP)
Matériau : parpaing de béton
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : septembre 1945 - jamais achevée



3

Nom : MOPIN
Adresse : 8 rue Auguste-Gouillard
Architecte : VILLEMMAIN
Construteur : La Construction Rapide Moderne (CORAM)
Matériau : pan de béton armé
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : décembre 1946 - août 1947



4

Nom : JEEP
Adresse : 6 rue Auguste-Gouillard
Architecte : J. HEBRARD et J. LETU
Construteur : Société Civile d'Études de Constructions Préfabriquées (JEEP) et Société anonyme Drouard Frères
Matériau : béton armé, ciment, bois, enduit, pan de béton armé
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : octobre 1945 - juin 1946



5

Nom : DENNERY
Adresse : 4 rue Auguste-Gouillard
Architecte : LANDEAU
Construteur : Société Dennery
Matériau : bois, pan de métal
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : octobre 1945 - juin 1946



- 6** **Nom :** GRAMES
Adresse : 2 rue Auguste-Gouillard
Architecte : L.-E. BAZIN
Construteur : Société Grames
Matériau : bois, pan de métal
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : mars 1947 - [novembre 1947]
-



- 7** **Nom :** STUP
Adresse : 2 rue de la Prévoyance
Architecte : J.-F. BATTUT
Construteur : Société Nouvelle d'Entreprises Froment Clavier et Société Technique pour l'Utilisation de la Précontrainte (STUP)
Matériau : béton, béton précontraint
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : septembre 1945 - décembre 1946
-



- 8** **Nom :** COIGNET
Adresse : 3 avenue du Général-Leclerc
Architecte : CLARAC
Construteur : Société Nouvelle Hubert Coignet
Matériau : béton, parpaing de béton
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : mai 1946 - mars 1947
-

- 9** **Nom :** FAIRCRAFT
Adresse : 5 avenue du Général-Leclerc
Construteur : Faicraft Longueil
Matériau : bois, aluminium, plâtre
Nationalité : Canada
Type : individuelle
Construction : [février 1946]
Démolition : avant 1985
-



- 10** **Nom :** CIMCAP
Adresse : 2 allée du Canada / 5 bis avenue du Général-Leclerc
Architecte : Raymond LOPEZ
Construteur : Compagnie Industrielle de Matériaux de Construction Agglomérés Préfabriqués (CIMCAP), Société d'Entreprise Deloffre (SED)
Matériau : béton armé, éléments de plâtre
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : novembre 1946 - décembre 1948
-

**11**

Nom : BALENCY
Adresse : 7 avenue du Général-Leclerc
Architecte : F. LEROY et A. REMY
Construteur : Société des Entreprises Balency et Schuhl
Matériau : béton armé
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : octobre 1946 - mars 1948

**12**

Nom : SYSTAC
Adresse : 9 avenue du Général-Leclerc
Architecte : R. STEEG
Construteur : Entreprises Paul Marceron et Schuhl
Matériau : béton armé
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : octobre 1946 - [mars 1948]

13

Nom : MECANOMARY
Adresse : 11 avenue du Général-Leclerc
Architecte : DUPRÉ et LANDELLE
Construteur : Entreprises Paul Marceron
Matériau : béton branché
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : août 1947 - octobre 1948
Démolition : avant 1987

**14**

Nom : SECRA
Adresse : 13 avenue du Général-Leclerc
Architecte : Martin et Édouard UTUDJIAN
Construteur : Société d'Études et de Construction Rationnelle (SECRA)
Matériau : béton armé
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : décembre 1946 - x

**15**

Nom : LEMAY
Adresse : 15 avenue du Général-Leclerc
Architecte : Armand LEMAY
Construteur : Le Bâtiment du Nord
Matériau : béton armé et béton vibré
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : novembre 1946 - mars 1947

**16**

Nom : SCIUB
Adresse : 17 avenue du Général-Leclerc
Architecte : LAMAURY
Construteur : Société Industrielle de l'Utilisation du Béton et du Bois (SIUBB)
Matériau : béton armé, pierre reconstituée
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : avril 1947 - juillet 1947



© Conseil général de la Seine-Saint-Denis,
photo Morten Salling.

17

Nom : BRISSONNEAU ET LOTZ
Adresse : 19 et 21 avenue du Général-Leclerc
Architecte : KESSELER
Construteur : Anciens Etablissements
Brissonneau et Lotz
Matériau : acier plié, panneaux en acier
Nationalité : France
Type : jumelée
Construction : dates précises inconnues

18

Nom : GUELAIN
Adresse : 23 et 25 avenue du Général-Leclerc
Architecte : René A. COULON
Construteur : Constructions Rapides Françaises
Matériau : dalle de béton vibré
Nationalité : France
Type : jumelée
Construction : dates précises inconnues



19

Nom : ORLIT
Adresse : 27 et 29 avenue du Général-Leclerc
Architecte : E. KATONA
Construteur : OrLit Ltd
Matériau : béton, panneaux de béton lavé
Nationalité : Grande-Bretagne
Type : jumelée
Construction : [décembre 1948]



20

Nom : AIROH
Adresse : 31 avenue du Général-Leclerc
Construteur : Société Airoh
Matériau : aluminium
Nationalité : Grande-Bretagne
Type : individuelle
Construction : [décembre 1947]
Démolition : avant 1984



21

Nom : PRÉFADUR
Adresse : 61 et 61 bis avenue de Rosny
Architecte : A. PAINCHAULT
Construteur : Société Préfadur et Entreprise de
Travaux Modernes
Matériau : béton armé, parpaing de béton de
pouzzolave
Nationalité : France
Type : jumelée
Construction : mars 1947 - août 1947



22

Nom : VEYRIER
Adresse : 69 avenue de Rosny
Construteur : Veyrier Entreprise Générale
de Bâtiments
Matériau : pierre de taille, briques creuses
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : dates précises inconnues

**23**

Nom : ARCADIA
Adresse : 4 et 4 bis avenue du Général-Leclerc
Architecte : Jean FAYETON
Construteur : Groupement de Constructeurs d'Édifices Préfabriqués (GCEP)
Matériau : béton bouchardé
Nationalité : France
Type : jumelée
Construction : septembre 1946 - décembre 1947

**24**

Nom : STEBA
Adresse : 6 avenue du Général-Leclerc
Architecte : H.-E. STEBLER
Construteur : STEBA
Matériau : bois
Nationalité : Suisse
Type : individuelle
Construction : [juin 1947]

**25**

Nom : SCHINDLER
Adresse : 8 avenue du Général-Leclerc
Architecte : GENOUD
Construteur : Goehner - Schindler
Matériau : béton armé, brique, enduit
Nationalité : Suisse
Type : individuelle
Construction : février 1946 - [juillet 1946]

**26**

Nom : T.C. KING
Adresse : 10 avenue du Général-Leclerc
Construteur : T.C. King Company
Matériau : bois
Nationalité : États-Unis
Type : individuelle
Construction : [janvier 1947]

**27**

Nom : FOX BROTHERS
Adresse : 12 avenue du Général-Leclerc
Construteur : Manufacturing Company - Cemesto
Matériau : bois, enduit
Nationalité : États-Unis
Type : individuelle
Construction : [février 1947]

**28**

Nom : FINN HUS
Adresse : 14 avenue du Général-Leclerc
Matériau : bois, pan de bois
Nationalité : Finlande
Type : individuelle
Construction : [avril 1948]

**29**

Nom : PUUTALO
Adresse : 16 avenue du Général-Leclerc
Construteur : Puutalo
Matériau : bois, pan de bois
Nationalité : Finlande
Type : individuelle
Construction : [septembre 1948]

**30**

Nom : INOTRO
Adresse : 18 avenue du Général-Leclerc
Architecte : André GRANET et A.-E. BRASSEAU
Construteur : Constructions Préfabriquées Inotro
Matériau : béton armé, dalle de béton armé vibré
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : février 1947 - juillet 1948

**31**

Nom : MULTI-ALVÉOLE
Adresse : 20 avenue du Général-Leclerc
Architecte : TROUILLOT
Construteur : Multi-Alvéole
Matériau : parpaing alvéolé en béton, ciment
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : septembre 1946 - mars 1947

**32**

Nom : CITY LUMBER 16
Adresse : 2 allée des Cottages / 20 bis avenue du Général-Leclerc
Construteur : City-Lumber Company of Bridgeport
Matériau : bois, pan de bois
Nationalité : États-Unis
Type : individuelle
Construction : [octobre 1947]

**33**

Nom : SOTEBA
Adresse : 1 allée des Cottages / 20 ter avenue du Général-Leclerc
Architecte : George BESSE
Construteur : Compagnie de Constructions Générales et de Travaux publics « COGETRAVOC »
Matériau : béton armé, dalle de béton armé vibré
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : décembre 1946 - mars 1948

**34**

Nom : MARTIN
Adresse : 22 avenue du Général-Leclerc
Architecte : Pierre MOUSTROU
et Henri CHERON
Construteur : Le Matériau Rationnel
Matériau : béton armé et béton caverneux
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : février 1947 - [février 1950]

**35**

Nom : OMNIS
Adresse : 24 et 26 avenue du Général-Leclerc
Matériau : bois, pan de bois
Nationalité : Suède
Type : jumelée
Construction : dates précises inconnues

**36**

Nom : WATES
Adresse : 28 et 30 avenue du Général-Leclerc
Construteur : Société Wates
Matériau : parpaing de béton pouzzolane armé
Nationalité : Grande-Bretagne
Type : jumelée
Construction : [février 1948]

**37**

Nom : HITCHINS
Adresse : 47 et 49 rue des Carrouges
Architecte : Alistair G. MAC DONALD
Construteur : Hitchins Steelcore Buildings Ltd
Nationalité : Grande-Bretagne
Type : jumelée
Construction : décembre 1946 - [avril 1948]

**38**

Nom : BTV
Adresse : 7 allée des Cottages / 45 ter rue
des Carrouges
Architecte : Raymond JEANNIN
Construteur : Société Nationale de Construction
Matériau : béton tubulaire vibré
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : novembre 1946 - mars 1948

39

Nom : UNITROY
Adresse : 5 allée des Cottages
Construteur : Unitroy Ltd
Matériau : acier, amiante
Nationalité : Grande-Bretagne
Type : individuelle
Construction : décembre 1946 - [décembre 1947]
Démolition : date inconnue

40

Nom : PROUVÉ
Adresse : allée des Cottages
Architecte : Henri PROUVÉ et MENKES
Construteur : Ateliers Jean Prouvé
Matériau : pierre meulière, acier, bois
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : août 1947 - [février 1950]
Démolition : 1984

**41**

Nom : PÉRISSIN
Adresse : 6 allée des Cottages / 45 bis rue des Carrouges
Architecte : Roger BÉGUIN et Raymond TALMA
Construteur : G. Périssin
Matériau : amiante, ciment
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : [août 1948]

**42**

Nom : GUTTON
Adresse : 4 allée des Cottages/ 38 allée de la Libération
Architecte : Henry GUTTON
Construteur : Entreprise Nouvelle de Construction
Matériau : pierre de taille
Nationalité : France
Type : individuelle
Construction : août 1946 - décembre 1946

**43**

Nom : CITY LUMBER N° 17
Adresse : 21 allée de la Libération
Construteur : City-Lumber Company of Bridgeport
Matériau : pan de bois
Nationalité : États-Unis
Type : individuelle
Construction : [juillet 1947]

44

Nom : GREEN LUMBER
Adresse : 19 allée de la Libération
Construteur : The Green Lumber Company
Matériau : bois
Nationalité : États-Unis
Type : individuelle
Construction : juin 1946 - octobre 1946
Démolition : 1999

© Ville de Nois-le-Sec,
 photo de Violaine Levavasseur.

45

Nom : CRAWFORD
Adresse : 17 allée de la Libération
Construteur : Crawford Company
Matériau : bois
Nationalité : États-Unis
Type : individuelle
Construction : [novembre 1947]
Démolition : après 1985

46

Nom : SOUTHERN MILL
Adresse : 15 allée de la Libération
Construteur : Southern Mill & Manufacturing Company
Matériau : bois
Nationalité : États-Unis
Type : individuelle
Construction : [mars 1947]
Démolition : 1999

**47**

Nom : ARMOR
Adresse : 13 allée de la Libération
Construteur : Armor
Matériau : bois
Nationalité : États-Unis
Type : individuelle
Construction : [mars 1947]

**48**

Nom : TEXAS
Adresse : 11 allée de la Libération
Construteur : Texas Prefabricated House and Tent Company
Matériau : bois, enduit
Nationalité : États-Unis
Type : individuelle
Construction : dates précises inconnues

49

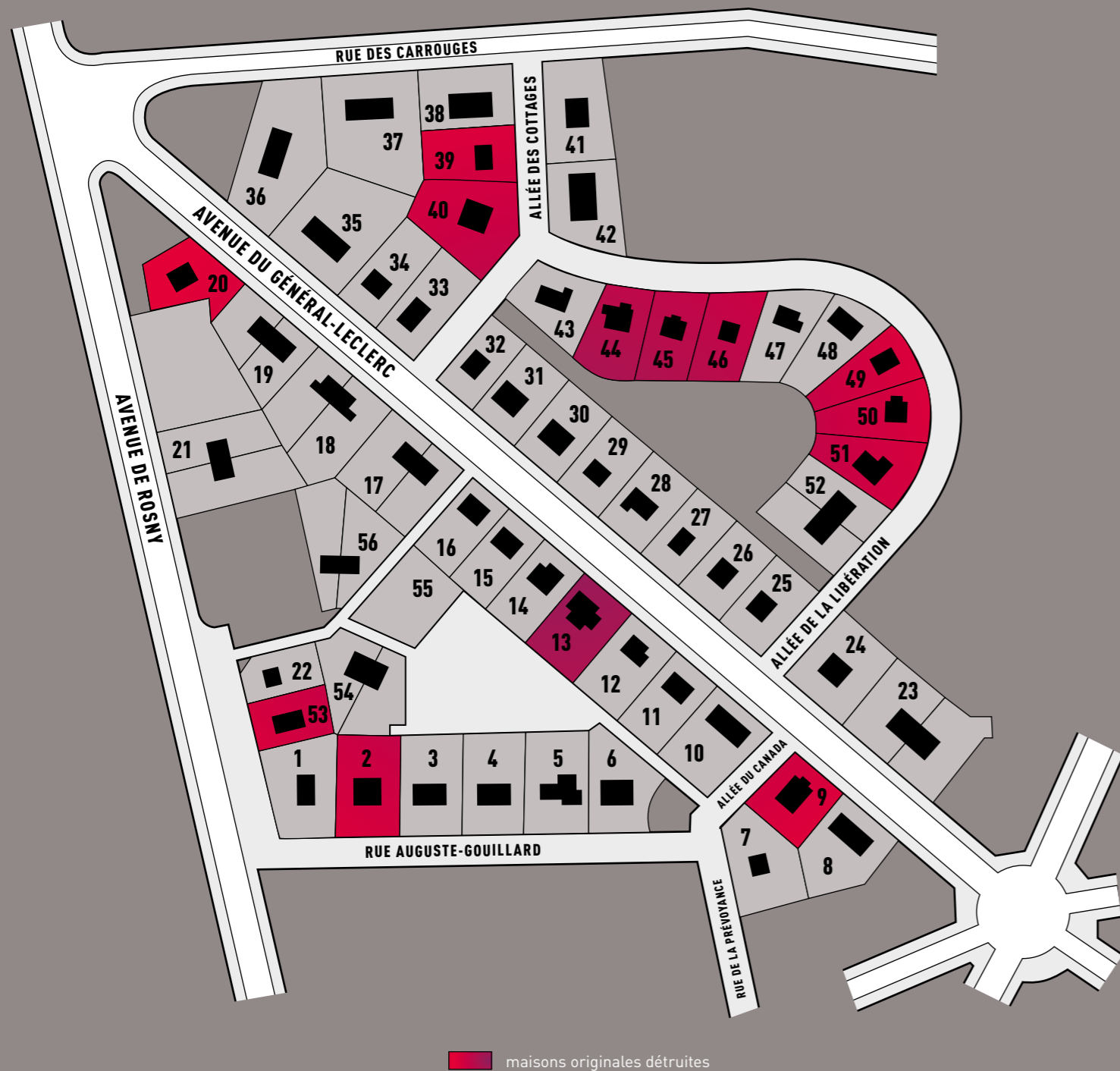
Nom : UK 100
Adresse : 9 allée de la Libération
Construteur : The City Lumber Company
Matériau : bois, carton pressé
Nationalité : États-Unis
Type : individuelle
Construction : décembre 1945 - janvier 1946
Démolition : 1983

50

Nom : UK 100
Adresse : 7 allée de la Libération
Construteur : The City Lumber Company
Matériau : bois, carton pressé
Nationalité : États-Unis
Type : individuelle
Construction : décembre 1945 - janvier 1946
Démolition : 1984

51

Nom : CONSTRECO
Adresse : 5 allée de la Libération
Architecte : FAVARGER
Construteur : Etablissements Jules Addor
Matériau : bois
Nationalité : Suisse
Type : individuelle
Construction : avril 1946 - août 1946
Démolition : date inconnue



maisons originales détruites

La coordination du projet «La cité expérimentale de Merlan» est assurée par la direction des Affaires culturelles et le service Documentation-Archives, en collaboration avec les services municipaux de Noisy-le-Sec.

Pour cette brochure, nous tenons à remercier chaleureusement :

- Philippe De Visscher, adjoint au Maire délégué à l'Aménagement, à l'Urbanisme, au Développement économique, à la Politique de la Ville et à la Population
- Claudine Joubert, adjointe au Maire déléguée aux Affaires culturelles et à l'Éducation populaire
- Gilles Garnier, adjoint au Maire délégué aux Bâtiments et aux Travaux, Conseiller général
- Jean-Paul Lefebvre, adjoint au Maire délégué aux Finances et aux Commandes publiques, aux Affaires juridiques, aux Marchés publics et à l'Informatique
- Boris Vassaux, directeur de cabinet du Maire
- Cécile Barbitch, collaboratrice de cabinet
- Christine Chassard, directrice générale adjointe des services
- Virginie Bailleul, directrice du service Communication

Les habitants de la cité expérimentale de Merlan, et tout particulièrement :

- Jean Bablon
- Pierre Bablon
- Jean-François Daumont
- Micheline Lemaître
- Huang et Philippe Prenat
- Causette Rainbeaud
- Jean-Jacques Rainbeaud
- Daniel Tellier
- Liliane Tellier

- Les équipes de la direction des Affaires culturelles et du service Documentation-Archives
- L'équipe du service Urbanisme réglementaire et tout particulièrement Gaëlle Schauner, directrice générale adjointe des services techniques, Aurélien Morin, chef du service de l'urbanisme et Céline Septier, instructeur des droits du sol
- Laurence Rosaz, service Aménagement et Développement
- Katia Salvado, chargée de mission emploi, insertion, service Aménagement et Développement
- Florens Bernis, chargé de mission habitat-planification, service Aménagement et Développement
- L'équipe de La Galerie et tout particulièrement Marianne Lanavère, directrice, Mélanie Scellier, Stéphanie Fourmond, chargées de communication et Nicole Busarello, agent d'accueil
- Albert Bourse, photographe
- Gaël Chartier, journaliste au service Communication
- L'équipe du service Environnement, et tout particulièrement Gilles Debord,

- directeur du service Environnement, Yves Godard, service des Espaces verts
- Thomas Béal, chef du service des Affaires juridiques
- Marina Da Torre, chargée de mission organisation et méthodes

- Le service du Patrimoine culturel (DCPSL) du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, et tout particulièrement Olivier Meyer, responsable du Service, Evelyne Lohr, responsable du bureau de l'Inventaire et de la Recherche en histoire urbaine, Hélène Caroux et Benoît Pouvreau, bureau de l'Inventaire et de la Recherche en histoire urbaine
- Marco Trompowski, PROUB, Programme de Doctorat en Urbanisme de l'Université fédérale de Rio de Janeiro
- Le CAUE 93 et tout particulièrement Hubert Laignel, chargé de la communication et Marie-Françoise Laborde, architecte
- Morten Salling, chargé de mission, bureau Arts visuels et Cinéma, service de la Culture, Conseil général de la Seine-Saint-Denis
- Philippe Michaël de Saint Chéron, chargé de la valorisation du patrimoine, CRMH, DRAC Île-de-France

- L'équipe de la direction des Affaires culturelles :
- Gilles Guey, directeur des Affaires culturelles
 - Geneviève Beuvignon, secrétaire
 - Soraya Mioudi, secrétaire
 - Marie-Hélène Nègre, agent d'entretien

- L'équipe du service Documentation-Archives :
- Violaine Levavasseur, responsable du service
 - Brigitte Hosemans
 - Geneviève Beuvignon, secrétaire
 - Flavien Berruer
 - Fanny Dehière

Conception graphique : Philippe Dabasse
Impression : Desbouis-Grésil,
3000 exemplaires

Bibliographie

- VOLDMAN Danièle, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954 - Histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- GIROUD Christine, *La cité d'expériences de Noisy-le-Sec: chronologie d'un chantier-exposition (1945-1953)*, maîtrise d'histoire de l'art, directeur de recherches Gérard Monnier, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1995, 2 vol.
- FRESSANCOURT Éric, *La cité d'expérience à Noisy-le-Sec*, École d'architecture de Paris Belleville, directeur de mémoire P. Duboy, 1992, 2 vol.
- FONNET Christian, *Noisy-le-Sec de 1880 à nos jours*, mémoire de maîtrise, Université Paris XIII, 1976.
- ESPAULLARD Hector, *Histoire de la ville de Noisy-le-Sec, 2^e partie, 1914 à nos jours*, manuscrit non publié.

Tables des abréviations

1 : habitation n°1. Caractéristiques détaillées dans l'inventaire pp. 55 à 63

- AD** : archives départementales
- AM** : archives municipales
- AN** : archives nationales
- CAUE** : conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement
- CSTB** : centre scientifique et technique du bâtiment
- dir.** : direction
- DRAC** : direction régionale des Affaires culturelles
- FCP** : « Fundação a Casa popular » (Fondation pour la Maison populaire – Brésil)
- Fig.** : figure
- LBA** : Légion brésilienne d'assistance
- MEEDDAT** : ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et du Territoire
- MRU** : ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (France)
- photo x** : photographie dont l'auteur n'est pas connu
- s.d.** : sans date